CHRISTIAN TRUCHON
Courtier immobilier agréé
418 964-6435

MÉLANIE TRUCHON
Courtier immobilier
418 965-7364

CAROLINE TRUCHON
Courtier immobilier
418 965-7344

660, boul. Laure, Sept-Îles | Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec

Le Nord-Côtier

L'hebdo quotidien

lenord-cotier.com • vol. 17 n° 46 • Le mercredi 17 janvier 2024 • 40 pages

Photo capture d'écran

Photo Martyne Simard

Le président de TREQ sort du silence

page 5

À LIRE

Il surfe été comme hiver

page 4

Ambulances électriques : pas de sitôt sur la Côte-Nord

page 6

Une jeune port-cartoise à 580 km de la santé

page 7

Martial Lévesque
Courtier immobilier
418 409-4524

ROYAL LEPAGE PERFECTION
AGENCE IMMOBILIÈRE

NOUVEAU
La Protection Royale pour les vices cachés s'applique maintenant sur les maisons mobiles. Offerte gratuitement par votre courtier de Royal LePage.

16, Maisonneuve, Port Cartier
3 chambres au rdc | aucun voisin à l'arrière

80, rue Chambers

Joannie Riverin
Courtier immobilier
418 409-0902

Nancy Boudreau
Courtier immobilier
418 538-0141

André Lessard
Courtier immobilier
418 965-0567

CONTACTEZ-MOI POUR L'ACHAT OU LA VENTE DE VOTRE MAISON | SEULE AGENCE IMMOBILIÈRE LOCALE • ROYAL LEPAGE-PERFECTION.CA

NISSAN
Innover pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY MC

ROGUE 2023

TAUX À PARTIR DE 3,99%

Plusieurs choix de couleurs et de modèles en inventaire maintenant

PROFITEZ D'UN RABAIS DE 750 $ SUR TOUS NOS ROGUE EN INVENTAIRE EN JANVIER

OLIVIER NISSAN | SEPT-ÎLES
115, rue Monseigneur-Blanche
Sept-Îles, QC

Offres en vigueur jusqu'au 31 janvier 2024. ⁂ Les offres de location par l'entremise de NCF sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km. Le premier paiement et le versement comptant le cas échéant sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. ⁂ Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. * Exemple de financement : s'applique au Rogue S 2023 à traction avant et est basé sur un prix de vente de 28 828 $ à un taux de financement à l'achat de 0 % pendant 60 mois. 60 versements mensuels de 480 $ avec 0 $ en comptant initial ou un échange équivalent. Les frais de crédit sont de 0 $, pour une obligation totale de 28 828 $. * Exemple de location : le taux de 0 % à la location s'applique au Rogue S 2023 à traction avant et est basé sur un prix de vente de 28 828 $, pour un terme de 24 mois, ce qui équivaut à 24 versements mensuels de 471 $ avec 0 $ en comptant initial ou un échange équivalent. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisissez nissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2024.

CONSULTEZ CHOISISSEZNISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Bienvenue dans l'ère moderne de l'information

L'information régionale en temps réel, partout, tout le temps, c'est

MAINTENANT POSSIBLE!

Nouvelle application mobile. Gratuite.

Courez la chance DE GAGNER 1000$ D'ÉPICERIE

Le Nord-Côtier

Lire.
Découvrir.
Partager.

Téléchargez notre nouvelle application pour Iphone ou Android d'ici le 25 février 2024 et vous pourriez **gagner un bon d'épicerie de 1000 $ offert par votre Maxi de Sept-Îles.**

Règlements du concours sur notre site web

maxi

1005, boul Laure, Sept-Îles

POUR TÉLÉCHARGER, RENDEZ-VOUS SUR

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Il surfe le Saint-Laurent hiver comme été

Tant qu'il n'y a pas de banquise, Jérôme Casanova enfile sa combinaison isothermique, attrape sa planche de surf et part à la conquête des plus belles vagues de la Côte-Nord. Le froid et les températures hivernales ne l'empêchent pas de pratiquer son sport favori de Baie-Trinité à Kegaska.

Johannie Gaudreault
jgaudreault@journalhcn.com

Jérôme Casanova surfe les vagues de la Côte-Nord, hiver comme été. Photo JM Guillet

L'exceptionnelle douceur et les faibles précipitations de neige du mois de décembre lui ont permis de surfer plus longtemps cette saison. Il pourrait s'en réjouir, mais l'environnement prime avant tout.

« La banquise, on en a besoin pour l'écosystème, pour l'environnement marin. Il y a le surf, mais ce n'est pas une priorité. D'abord, c'est que Dame nature fonctionne correctement et que l'environnement se porte bien. C'est garanti qu'il y a du froid », témoigne le surfeur résidant à Gallix, mais originaire de France.

Jérôme Casanova, aussi passionné soit-il, ne risque pas de se blesser au profit de son sport. « En dessous de – 20 degrés Celsius, j'évite tout de même de surfer pour ne pas avoir d'engelures. En général, j'essaye de me mettre une limite. On peut aller surfer à – 20 ou – 25, mais là on entre dans des températures où il faut être plus prudent », explique-t-il.

Quand il convient de sortir sa planche, le surfeur limite son temps sur le fleuve en fonction des signaux de son corps. Aux premiers symptômes de froid, il fait demi-tour et retourne à la maison.

« Quand je commencer à grelotter, c'est le temps de sortir. Ça veut dire que la température du corps commence à baisser puisqu'on grelotte pour essayer de se réchauffer. Généralement, au bout de 45 minutes de surf en eau très froide, une heure gros maximum, on doit sortir », relate M. Casanova qui ne conseille pas aux débutants de commencer durant l'hiver.

L'équipement joue aussi un rôle crucial parce que même si le surf hivernal n'est pas considéré comme un sport extrême, il comporte tout de même des risques d'hypothermie et d'engelures, comme le mentionne le Nord-Côtier d'adoption.

Bien entendu, la planche, la combinaison isothermique et les bottines sont toujours nécessaires, à quelques différences près. « Le *wetsuit*, c'est exactement la même matière. Il est un peu plus épais, soit 4 millimètres, et c'est pareil pour les bottines qui sont de 8 mm », précise Jérôme Casanova.

Le 24 décembre, Jérôme Casanova ne préparait pas son réveillon de Noël. Il surfait près de chez lui. Photo Jérôme Casanova

> « Quand je commencer à grelotter, c'est le temps de sortir. »
>
> – Jérôme Casanova

Les meilleurs *spots*

Le fleuve Saint-Laurent est idéal pour pratiquer le surf. « On a de belles vagues de Baie-Trinité jusqu'à Kegaska et un peu plus loin », assure celui qui a commencé ce sport nautique il y a une vingtaine d'années, soit depuis son arrivée au Québec.

C'est dans la région qu'il a toujours grimpé sur sa planche. « J'ai toujours surfé dans des eaux froides, témoigne-t-il. J'ai pas mal exploré le surf ici sur la Côte-Nord ainsi qu'à Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse et un peu les côtes du Labrador aussi. »

Pour ce qui est des endroits où on trouve les plus meilleures vagues, M. Casanova ne peut s'arrêter qu'à un seul. Pour lui, ce sont les vents qui sont les maîtres d'œuvre.

« Tout dépendant des endroits, les vagues seront meilleures avec des vents de l'ouest ou de l'est. Du côté d'Havre-St-Pierre, en raison de l'île d'Anticosti qui coupe les vagues, la houle ne va pas rentrer », dévoile toutefois le surfeur qui n'a encore jamais tenté le coup à Baie-Comeau et en Haute-Côte-Nord.

Pas pour les débutants

Chose certaine, l'enseignant au Surfshack, école de surf située à Moisie, ne conseille pas aux débutants de se lancer durant la période hivernale.

« L'été est idéal pour ceux qui veulent s'initier au surf. Il y a de belles petites vagues qui se prennent bien pour les débutants. L'été, l'eau est moins froide, donc c'est plus accessible », ajoute-t-il.

C'est d'ailleurs son job de professeur qui l'a amené dans la région il y a 8 ans. « Je venais déjà sur la Côte-Nord avant pour surfer, mais ce qui a fait en sorte que je m'installe définitivement ici, c'est ma rencontre avec Frédéric Dumoulin, qui est le précurseur du surf sur la Côte-Nord », raconte Jérôme Casanova, qui est un des rares surfeurs qui bravent les eaux glacées.

D'autres passions

« Dans une autre vie », alors qu'il résidait encore dans son pays d'origine, M. Casanova évoluait parmi les athlètes de haut niveau en saut à ski. « Avant d'arriver au Québec, mon activité principale, c'était vraiment le ski », dit-il. Il en fait encore aujourd'hui. « Je suis rarement à l'intérieur ! »

Pour couronner le tout, le sportif dans l'âme utilise son autre passion pour la photographie et le montage vidéo pour illustrer ses prouesses sur le fleuve. « Ça facilite la chose sur la Côte-Nord, on a des paysages magnifiques. C'est facile de faire de belles images », conclut-il.

Le président de TREQ sort du silence

La coopérative TREQ avait lancé une vidéo promotionnelle en janvier 2021, dans l'espoir de récolter des membres. Photo capture d'écran

Le président de la Coopérative de Transport Régional du Québec (TREQ) sort du silence et assure encore que le projet, qui a récolté 150 000$ auprès de la population en quote-part à ses débuts, est toujours actif.

Vincent Rioux-Berrouard

La Coop TREQ a été lancée à la fin de l'année 2020. Une tentative à ce moment pour répondre aux nombreux problèmes du secteur aérien en région.

Depuis plus d'un an, les signes de vie de la Coop TREQ se font rares, voire inexistants. De plus, le directeur général de la Coop, Serge Larivière, a quitté ses fonctions à la fin de l'année 2022, tout comme certains membres du conseil d'administration.

« M. Larivière était dans la réalisation, il était convaincu. Quand le gouvernement a pris une position différente, ça l'a découragé », a expliqué Éric Larouche, président de la coopérative. Dans un rare entretien accordé au *Nord-Côtier*, ce dernier a clamé encore haut et fort que « TREQ est bel et bien vivant ».

« Il [Serge Larivière] ne voulait pas s'enligner pour un huit ans à attendre, il avait aussi une entreprise à faire fonctionner et c'est bien correct », a-t-il poursuivi.

La position du gouvernement du Québec a refroidi plusieurs intervenants dans le milieu aérien et a nui au lancement de la coopérative, croit son président. Rappelons qu'en 2022, le ministre l'Économie, Pierre Fitzgibbon, avait émis des doutes quant au plan d'affaires de la Coopérative TREQ.

« Quand on présente un modèle d'affaires et que le gouvernement dit non, c'est sûr que ça envoie un signal aux investisseurs. Ça devient plus difficile à vendre », a affirmé Éric Larouche.

La coopérative avait pour plan d'utiliser des avions Q400 de 78 places et d'offrir une grille tarifaire à prix abordable. Pour M. Larouche, il y a encore un besoin dans le transport régional aérien pour une initiative comme TREQ.

« Il n'y a pas une semaine qui se passe sans que je reçoive un téléphone des gens qui veulent savoir comment fonctionne la Coop. Maintenant, à savoir quand ça pourrait être mis en place, ça, je ne peux pas vous le dire. »

Silence radio

Il y a un an, Éric Larouche affirmait que les membres allaient être convoqués pour l'assemblée générale annuelle de la coopérative « dans les prochaines semaines ». Or, cette AGA n'a toujours pas eu lieu. La dernière publication de TREQ sur les réseaux sociaux remonte à décembre 2021.

Il évoque des raisons techniques et administratives pour justifier le report de l'assemblée, ajoutant que les détails à ce propos allaient être donnés lors de sa tenue, d'ici la fin février.

Un nouveau conseil d'administration sera alors formé. Certains membres du CA vont demeurer, d'autres ont annoncé leur intention de quitter.

« Ils sentent qu'ils ne peuvent pas aider plus le modèle d'affaires, considérant ce qui s'est passé avec le gouvernement. Donc, ça prend d'autres personnes pour venir aider avec différentes compétences », a dit M. Larouche.

La réunion permettra aussi de faire le point avec les quelque 15 000 membres de la Coop TREQ. Rappelons que ceux-ci ont payé une quote-part de 10 $ pour en être membres. Cet argent a été investi par la Coop, précise M. Larouche, dans des choses comme la centrale de réservation, le site web, les frais d'avocat, le plan d'affaires, la demande de licence au fédéral et bien d'autres. Il réitère que des détails sur l'utilisation de leur argent seront donnés aux membres, lors de l'assemblée générale qui n'a toujours pas de date précise.

Éric Larouche croit que le silence radio de TREQ, dans la dernière année, lui aura finalement été bénéfique.

« Qu'est-ce qu'on aurait pu dire ? Le gouvernement du Québec a été renouvelé pour un mandat de 4 ans », a-t-il lancé.

Cette période de temps aura laissé la chance à Québec, qui n'a pas embarqué dans TREQ, de démontrer un meilleur modèle pour régler les problèmes de transport aérien régional.

« Est-ce que vous trouvez sur la Côte-Nord que ce qui a été fait par le gouvernement ça vient vous aider? C'est plus ça qu'il faut juger, ce n'est pas TREQ », a dit M. Larouche. « Est-ce qu'il y a un meilleur modèle d'affaires, actuellement, qui vient battre celui de TREQ ? Est-ce qu'on est mieux desservi, est-ce qu'il y a plus de vols, à meilleur prix ? Selon ce que les gens qui m'appellent me disent, non. »

Toujours l'alternative

Pour l'ancien maire de Sept-Îles, Réjean Porlier, bien au fait du dossier du transport régional aérien, la coopérative TREQ est loin d'avoir trépassé. Pour lui, TREQ est encore la solution.

Lorsqu'il regarde la présente situation dans le transport régional aérien, avec la mise en place du programme des billets à 500 $, il estime que les besoins des régions ne sont pas satisfaits.

« Il [le gouvernement] investit quelques millions et met en place un programme pour essayer de répondre aux besoins, mais on ne change absolument rien au problème fondamental. Alors, oui, pour moi, la solution c'est TREQ », indique M. Porlier. « On a un réseau hyperdéficient et qui fonctionne tout croche, avec de petits avions à droite et à gauche et il faut des subventions énormes du gouvernement. D'un autre côté, il y a TREQ, qui propose une solution qui coûterait beaucoup moins cher au gouvernement », croit-il.

Yves Montigny, député de René-Lévesque et adjoint gouvernemental responsable du volet du transport aérien régional, a décliné notre demande d'entrevue à propos de la Coopérative TREQ, préférant ne pas faire de commentaire.

-Avec Emy-Jane Déry

> « Quand on présente un modèle d'affaires et que le gouvernement dit non, c'est sûr que ça envoie un signal aux investisseurs. Ça devient plus difficile à vendre. »
>
> – Éric Larouche

Concurrence

(VB) La clé pour améliorer les services dans le transport régional aérien passe par plus de concurrence, estime Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine. Ce dernier est bien au fait des problématiques dans le domaine. Il a co-réalisé une étude portant sur la desserte aérienne régionale au Québec, en 2021. On y estimait alors que la sous-performance du transport aérien régional dans la province coûtait 800 M$ en revenus fiscaux.

Selon M. Laplante, le programme des billets à 500 $ du gouvernement est « absolument inefficace ». « Ce n'est pas sérieux. On se moque carrément des besoins de la population. La Côte-Nord devient de plus en plus enclavée par la réduction de l'offre de service », ajoute M. Laplante. Il affirme que le gouvernement fait fausse route, en pensant que la solution pour améliorer le transport aérien passe par les transporteurs déjà existants. Selon lui, il faut plus de concurrence. « La solution du gouvernement est du côté des acteurs actuels et à la fermeture à toute concurrence. C'est le paradoxe de cette situation. C'est que les règles de marché auxquelles le gouvernement se cramponne, il ne veut pas les appliquer jusqu'au bout en ouvrant à la concurrence, avec l'entrée d'un nouveau joueur comme la Coopérative TREQ », dit-il.

Une solution coopérative comme TREQ pourrait représenter une solution intéressante. « Ce que je connais des besoins régional, c'est qu'il s'accommode essentiellement d'une solution coopérative », affirme-t-il, ajoutant qu'il faut se détourner des plans d'affaires des entreprises privées, qui veulent maximiser leurs profits.

Ambulances électriques : pas demain la veille sur la Côte-Nord

En s'engageant à ce que la totalité de son parc automobile soit composée de véhicules zéro émission d'ici 2040, le Québec a mis la barre haute. Le transport ambulancier pourra-t-il atteindre cet objectif sans mettre en péril la santé des usagers du système d'urgence ?

Emelie Bernier
Initiative de journalisme local

La compagnie privée de services ambulanciers Paraxion dessert les communautés de la Côte-Nord, des Escoumins jusqu'à Natashquan. Les 22 véhicules qui permettent de sauver des vies sur le territoire de la Côte-Nord parcourent en moyenne environ 100 000 km/année chacun.

« L'électrification, c'est à l'étude, mais notre réalité opérationnelle fait que nous avons de très hautes distances à parcourir. Nous avons 41 points de service dans 9 régions administratives hors des grands centres. Il ne faut en aucune façon mettre les usagers en danger. Ce n'est pas réaliste d'avoir un véhicule électrique qui va partir de Natashquan et faire des transports jusqu'à Havre-Saint-Pierre et Sept-Îles », indique la porte-parole, Sara Jourde-Guy.

La plupart des casernes de Paraxion disposent toutefois déjà de bornes de recharge.

Conçue par Lion Électrique en partenariat avec Demers Ambulances, l'ambulance eFX est la première ambulance 100 % électrique disponible au Québec. Selon la firme Dunsky, le coût d'une ambulance électrique est environ trois fois plus élevé que celui d'une ambulance à combustion. En contrepartie, sa durée de vie utile est allongée de trois à cinq ans. Source : Lion Électrique

« De plus en plus de paramédics et d'employés administratifs ont des véhicules personnels électriques. Plusieurs nouveaux véhicules de supervision 100 % électriques ou hybrides branchables seront ajoutés dans les mois à venir », ajoute Mme Jourde-Guy.

Le développement durable n'est pas qu'un vœu pieux chez Paraxion dont le slogan, Vert la vie, en dit long.

« Nos ambulances fonctionnent en mode hybride propane/carburant. Certains de nos points de services sont également équipés d'un réservoir de propane pour effectuer les pleins. Ce nouveau système de carburation nous permet notamment de diminuer nos émissions de GES de 26 %, par rapport à un fonctionnement à l'essence », précise la porte-parole. La transition vers les ambulances électriques frappe quant à elle quelques sérieux écueils.

> « On parle d'une autonomie autour de 200 km, ce qui est peu réaliste lorsque l'on considère les distances parcourues sur un territoire aussi vaste que la Côte-Nord. »
>
> – Sara Jourde-Guy

« Le défi principal est l'autonomie des véhicules. On parle d'une autonomie autour de 200 km, ce qui est peu réaliste lorsque l'on considère les distances parcourues sur un territoire aussi vaste que la Côte-Nord. Rappelons également qu'un véhicule ambulancier doit être disponible à tout moment, afin d'être affecté à un appel. Il est donc impossible de le retirer et le mettre hors service afin de le charger », illustre Sara Jourde-Guy.

Pour l'instant, la Côte-Nord ne semble pas dans la ligne de mire pour la transition vers le transport ambulancier électrique, pour le ministère de la Santé et des services sociaux qui n'impose pas d'échéancier à ses partenaires.

« Il n'y a pas de projet en ce sens prévu pour la Côte-Nord à brève échéance et il n'est pas possible de se positionner tant que nous n'aurons pas les détails des essais (autonomie, performance, etc.). À l'heure actuelle, aucune entreprise ambulancière n'a fait la demande pour acquérir un tel véhicule », commente d'entrée de jeu Pascal Paradis, conseiller en communication au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.

Dunsky Énergie + Climat a réalisé une vaste étude sur le sujet au profit de l'Association pour la santé publique du Québec.

Publié en novembre, le rapport de la firme indique qu'il est « possible d'atteindre un objectif zéro émission pour le parc de bâtiments et de véhicules du secteur de la santé d'ici 2040 ». Cette transition, complétée, permettrait une réduction de 9,3 millions de tonnes d'émissions de GES entre 2024 et 2050.

Une jeune port-cartoise à 580 km de la santé

Élie-Jade, 12 ans, de Port-Cartier fait la route jusqu'à un hôpital de Québec pour être soignée pour la fibrose kystique. Photo capture d'écran, Patients de seconde zone ?

Atteinte de fibrose kystique, Élie-Jade, 12 ans, et sa famille doivent parcourir des centaines de kilomètres chaque fois que son état de santé se détériore, ce qui est chose courante dans sa condition.

Emy-Jane Déry

Avec sa mère, Véronique Métivier, elle se lève aux petites heures du matin dans sa maison de Port-Cartier, pour avaler environ sept heures de route, jusqu'à un hôpital de Québec. Le grand-papa d'Élie-Jade se joint souvent à elles pour les supporter et partager la roue.

«À chaque hospitalisation, je pense à déménager à Québec», lance la mère monoparentale, dans le documentaire *Patients de seconde zone ?*, par la réalisatrice Karina Marceau.

Le film est disponible sur Tou.tv extra. Il raconte le long chemin de croix de résidents de régions devant composer avec des problèmes de santé. Tout le monde n'a pas droit au même niveau de soin de santé près de la maison, mais tout le monde paye les mêmes impôts.

«Ici j'ai ma sœur qui m'aide, j'ai des amis, mes parents, le père de mes enfants. Mon travail (…) les amis de mes enfants», poursuit Mme Métivier.

Élie-Jade compose avec la fibrose kystique depuis sa naissance. À 24 heures de vie, elle a dû être transférée puis opérée d'urgence à Québec.

«La première année de vie, tu apprends à vivre avec ça», a confié au Journal Mme Métivier.

Une partie des suivis se font à Sept-Îles, mais il faut aussi se rendre à Québec plusieurs fois par année. Les moins bonnes années, il faut ajouter à cela des périodes d'hospitalisation, qui durent en moyenne deux semaines chacune. C'est que depuis l'âge sept ans, Élie-Jade a commencé à développer fréquemment des pneumonies. Par exemple, en 2022, elle dû être hospitalisé trois fois pour cette raison, pour un total de six semaines à Québec.

Pendant ce temps, elle était loin de son grand frère, de ses amis, de ses grands-parents… et sa mère manquait le travail pour rester à son chevet. Bien que la santé de sa fille n'ait «pas de prix», reste que ces périodes représentent une perte de revenue significative. Il y a aussi des frais pour la nourriture et le déplacement. Le gouvernement donne une indemnisation, mais ça ne couvre pas nécessairement tout.

Il y a aussi tout le casse-tête administratif avec lequel Véronique Métivier doit composer au même moment où son esprit se concentre à supporter sa fille dans la maladie.

«Tu es fatigué, tu ne dors pas dans ton lit, tu as tous les spécialistes qui viennent te rencontrer et en plus de ça, il faut que tu te casses la tête à remplir et courir tous les papiers», relate-t-elle. «Je m'en passerais, honnêtement.»

Élie-Jade et sa mère, Véronique Métivier au CHU de Québec. Photo capture d'écran, Patients de seconde zone ?

Se laisser mourir par manque d'accès aux soins

La réalisatrice, Karina Marceau. Photo courtoisie

(EJD) La réalisatrice Karina Marceau a assisté aux funérailles d'une femme de 69 ans de Causapscal, dans la Matapédia. La dame a préféré se laisser mourir à la maison, plutôt que de faire 3 heures de route, trois fois par semaine pour de la dialyse.

«Le député de la Matapédia, Pascal Bérubé, me disait que ce n'est pas un cas unique, ce n'est pas anecdotique. Ça, ça nécessite une réflexion et un débat public, à mon point de vue», a-t-elle dit, lors d'un entretien avec *Le Nord-Côtier*.

Dans son documentaire *Patients de seconde zone ?* Karina Marceau se penche sur les soins santé offerts aux résidents des régions du Québec. Plusieurs se retrouvent dans des situations «insoutenables», lorsqu'ils tombent malades.

La réalisatrice/journaliste/productrice d'expérience qui se décrit comme une «régionaliste» travaille avec une boîte de production basée à Matane, depuis une vingtaine d'années. Elle habite la ville de Québec. Elle a une résidence dans Charlevoix. Elle a vu des proches être confrontés à la maladie et aux kilomètres les séparant de soins de santé adéquats.

«Je trouve que c'est un angle mort de nos discussions sur les soins de santé au Québec.»

On entend souvent parler du temps d'attente effroyable dans les urgences de Montréal et de Québec. «Mais ces réalités de patients qui se tapent des heures et des heures de déplacement, alors qu'ils sont malades et qu'ils s'appauvrissent», pas assez, croit-elle.

Parce que oui, avec des indemnités d'environ 0,21 $ du kilomètre parcouru et de 125 $ par jour pour l'hébergement et les soins de subsistance, «tout le monde s'appauvrit», note-t-elle. Il n'est pas question pour Karina Marceau d'espérer que tous les soins spécialisés se donnent dans toutes les régions du Québec, «ce serait vivre dans un monde de licornes», assume-t-elle. Par contre, pouvons-nous penser «en dehors de la boîte» pour venir amoindrir les effets néfastes chez le patient ? Elle est convaincue que oui. Des solutions, elle en a constaté lors de la création de son documentaire.

Un gynécologue originaire de la Gaspésie trouvait insensé que ses patientes avec des grossesses à risque doivent faire 8 heures de route pour un rendez-vous de 15 minutes avec lui et repartir ensuite.

Il a mis en place un projet pilote en Chaudière-Appalaches. C'est une clinique avec des infirmières et du personnel médical qui peuvent faire les examens et les prélèvements. Lui est disponible par vidéoconférence.

«S'il y a des prélèvements qui doivent être faits et analysés, ce ne sont pas les patientes qui voyagent, ce sont les prélèvements», souligne Mme Marceau.

Manque d'intérêt

Pour Karina Marceau, il y a un manque d'intérêt évident pour les soins de santé en région, autant au niveau médiatique que politique. Pendant deux mois, elle a sollicité le ministre de la Santé, Christian Dubé. Dans le cadre de son documentaire, elle souhaitait qu'il lui donne sa vision des soins de santé en région. Il n'est pas dans le documentaire. «Il n'a jamais accordé d'entrevue, il avait toujours une bonne raison.»

Le *New York Times* recommande l'Archipel

La Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan obtient une importante visibilité en ce début d'année. Le réputé New York Times classe le parc comme l'une des 52 destinations à visiter en 2024, à travers le monde.

Vincent Rioux-Berrouard

Seulement deux sites au Canada se retrouvent dans cette liste.

Dans l'article, on met de l'avant la possibilité de faire de la randonnée au milieu de monolithes sculptés par l'érosion au Canada qui sont comme des œuvres « d'art fossilisées ».

« Faites du kayak sur la mer brumeuse ; et explorez des plages isolées encadrées par des marais et des forêts », écrit la journaliste AnneLise Sorensen.

L'article souligne également la possibilité d'en apprendre plus sur le savoir innu, grâce à des activités offertes à l'Archipel-de-Mingan.

La Réserve de parc national se retrouve en bonne compagnie dans ce palmarès. On y retrouve des endroits comme la ville de Paris, celle de Vienne et le Grand Cayon aux États-Unis.

Une visibilité immense

Chez Tourisme Côte-Nord, on se réjouit de cette visibilité.

« Avoir une destination sur la Côte-Nord, c'est vraiment une très bonne nouvelle », dit spontanément, Joannie Francoeur-Côté, directrice générale de Tourisme Côte-Nord.

Elle espère maintenant que la présence dans ce palmarès de l'Archipel permettra d'attirer des touristes américains dans la région.

Monolithes de calcaire de l'Anse des Érosions, sur l'île Quarry, à la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan. Photo courtoisie

« De voir notre destination qui se retrouve dans un immense média américain, qui est hyper consulté, cela nous donne espoir de recevoir plus de visiteurs américains dans les prochaines années », ajoute Mme Francoeur-Côté.

Selon les statistiques de Tourisme Côte-Nord, environ 1,2 % des touristes sur la Côte-Nord en 2022 étaient américains. En 2019, avant la pandémie et les contraintes de déplacement rendant plus difficile la venue d'Américains sur le territoire, la proportion atteignait 2,4 %.

De son côté, la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan a accueilli 42 356 visites durant sa dernière saison, qui s'est étalée de mai à octobre 2023.

L'événement J'♥ l'hiver

Aucun paiement pour 90 jours sur tous les modèles^

Basé sur la fréquence des paiements mensuels, sur le financement de l'achat seulement. Des restrictions s'appliquent^^.

ELANTRA 2024

Louez◊± la Preferred auto IVT pour :

75 $ par semaine | **pour 48** mois (208 semaines) avec acompte de 2 995 $

26 538 $ Prix au comptant‡

Caractéristiques clés:

- Alerte de franchissement de voie et assistance au maintien de voie
- Assistance à l'évitement de collision dans les angles morts
- Alerte de sortie sécuritaire

TUCSON 2024

Louez◊± le Preferred pour :

105 $ par semaine | **pour 48** mois (208 semaines) avec acompte de 1 995 $

37 113 $ Prix au comptant‡

Caractéristiques clés:

- Alerte de sortie sécuritaire
- Assistance à l'évitement de collision dans les angles morts
- Capacité de remorquage jusqu'à 3 500 lb

KONA 2024

Louez◊± le Preferred à trac. int. pour :

95 $ par semaine | **pour 48** mois (208 semaines) avec acompte de 2 695 $

33 413 $ Prix au comptant‡

Caractéristiques clés:

- Alerte de collision dans l'angle mort
- Volant chauffant
- Assistance à l'évitement de collision transversale arrière

On fabrique du WAH 와!
hyundaicanada.com

HYUNDAI

5 ANS 100 000 km Garantie globale limitée††

◊Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour : ELANTRA Preferred 2024 / TUCSON Preferred 2024 / KONA Preferred 2,0 L 2024 à trac. int. à un taux annuel de 7,99 % / 8,49 % / 8,49 %. Obligation totale de 18 662 $ / 23 818 $ / 22 423 $. 208 / 208 / 208 versements hebdomadaires de 75 $ / 105 $ / 95 $ pendant 48 / 48 / 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 2 995 $ / 1 995 $ / 2 695 $ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 1 775 $ / 1 950 $ / 1 950 $ et des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur) et les frais du concessionnaire de 599 $. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. ‡Prix au comptant de 26 538 $ / 37 113 $ / 33 413 $ offert sur ces modèles neufs en stock : ELANTRA Preferred 2024 / TUCSON Preferred 2024 / KONA Preferred 2,0 L 2024 à trac. int. Les frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur), les frais de livraison et de destination de 1 775 $ / 1 950 $ / 1 950 $ et les frais du concessionnaire de 599 $ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum 76 $) et toutes les taxes applicables en sus. ±Offre valide pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. MC/MD Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. ^Le report de paiements (0 paiement) pour 90 jours est disponible au financement à l'achat de tous les modèles Hyundai 2023 / 2024 en stock. L'offre de report des paiements s'applique uniquement aux offres de financement à l'achat sur approbation du crédit. Si l'offre de report des paiements est sélectionnée, la durée originelle du bail sera prolongée de deux mois (60 jours). Hyundai Auto Canada Corp. paiera les intérêts durant les deux premiers mois (60 jours) du contrat de financement, après quoi l'acheteur paiera le principal et les intérêts dus en versements égaux pour la durée restante du contrat. Les paiements d'un contrat de financement sont effectués à terme échu. ^^Pour tout contrat de financement payable sur une base hebdomadaire ou bimensuelle, l'acheteur qui sélectionne l'offre de report des paiements pourrait devoir effectuer son premier paiement hebdomadaire ou bimensuel avant la fin de la période 90 jours suivant l'achat, selon la date de l'achat. Le comptant initial ne fait pas partie de l'offre de report des paiements ; il est exigible à la date de signature du contrat. Hyundai Auto Canada Corp. se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment, sans avis préalable. Des conditions et limites supplémentaires s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.

Balayez pour en savoir plus

Une usine de terres rares inquiète

Un projet d'usine de transformation de terres rares qui pourrait venir s'établir à Sept-Îles suscite plusieurs interrogations et inquiétudes.

Vincent Rioux-Berrouard

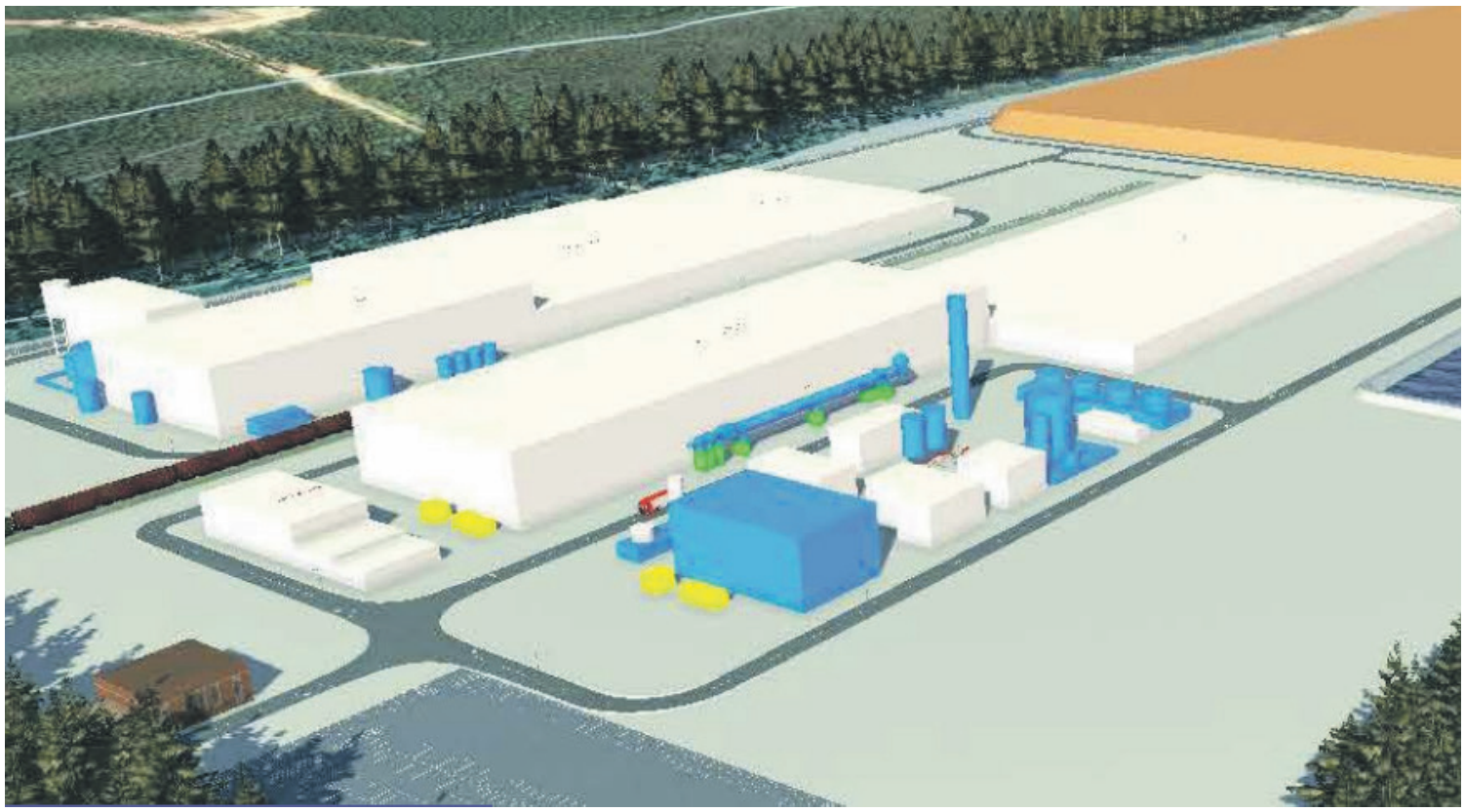

Concept préliminaire pour l'usine de Métaux Torngat à Sept-Îles. Image Métaux Torngat

L'entreprise Métaux Torngat souhaite construire son usine dans le parc industriel de Sept-Îles. Le minerai proviendrait d'une mine à ciel ouvert située à environ 235 kilomètres, au nord-est de Schefferville, au Québec. La construction d'une route de 160 kilomètres permettrait de transporter le minerai jusqu'au port de Voisey's Bay, au Labrador. Il serait ensuite amené par bateau, jusqu'au port de Sept-Îles.

La présence de radionucléides (thorium et uranium) dans le minerai qui serait transporté à Sept-Îles est l'un des aspects qui soulèvent plusieurs questions. Dans le cadre des consultations qui sont menées par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Plusieurs entités comme la Ville de Sept-Îles et le conseil de bande de la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam (ITUM) ont soulevé des inquiétudes.

Dans son rapport, ITUM écrit « Le Promoteur ne semble pas avoir trouvé une solution encore par rapport au stockage des radionucléides (…) Le potentiel est bien présent que des radionucléides – ainsi que des métaux lourds – puissent s'infiltrer dans l'environnement au site minier ou bien au site de l'usine à Sept-Îles », peut-on lire. « Tel que décrit à la présente, nous avons de sérieuses réserves à l'égard du Projet. ITUM ne donnera jamais son consentement à une mine de terres rares standard », poursuit-on plus loin.

De son côté, la Ville de Sept-Îles souligne des inquiétudes par rapport au site de l'usine, qui serait situé à environ 2 km de la source d'eau potable de la municipalité, au lac des Rapides. Elle y juge préoccupante la présence de minéraux radioactifs et de grandes quantités d'acides, si le projet va de l'avant. Toujours selon la Municipalité, ses matières pourraient se retrouver dans la baie de Sept-Îles, un écosystème à haute valeur écologique, en cas d'incident environnemental.

Opposition

Le porte-parole de Sept-Îles sans Uranium (SISUR), Marc Fafard, voit d'un bon œil le fait que différentes organisations soulèvent des inquiétudes. Selon lui, le projet n'a pas sa place à Sept-Îles.

« On ne devrait pas permettre l'importation et le traitement de matières radioactives à Sept-Îles, parce que c'est comme si on amène des poubelles dans notre cour », dit-il.

Il explique aussi que l'usine est située en haut d'une pente. Si l'eau est contaminée, il y a alors un danger pour les plans d'eau à proximité, comme la Baie de Sept-Îles, les nappes phréatiques sous les maisons dans le secteur de l'Anse, de Sainte-Famille et du parc Ferland.

L'entreprise Métaux Torngat n'avait pas donné suite à notre demande d'entrevue au moment d'aller sous presse.

> « Le potentiel est bien présent que des radionucléides – ainsi que des métaux lourds – puissent s'infiltrer dans l'environnement au site minier ou bien au site de l'usine à Sept-Îles. »
>
> – Extrait du commentaire d'ITUM

Élèves à besoins particuliers

Des parents s'opposent à leur relocalisation dans un sous-sol d'église

Par manque de place, l'école Manikanetish a pris la décision de déménager des enfants, dont certains atteints d'autisme ou de déficiences, dans le sous-sol de l'église de la communauté de Uashat.

Sylvie Ambroise Initiative de journalisme local

Dans une communication adressée aux parents de ces élèves le 8 janvier, l'école Manikaneitish a réitéré sa décision, après avoir d'abord avisé les parents dans un groupe sur les réseaux sociaux.

«Depuis quelque temps, plusieurs problématiques sont vécues à l'école Manikanetish, puisque la clientèle a augmenté considérablement et que les locaux manquent», peut-on lire dans le document consulté par *Le Nord-Côtier*. «Un projet de classes modulaires est en préparation pour l'année 2024-2025. Cependant, le problème est déjà criant maintenant», explique-t-on.

Plusieurs parents se sont mobilisés pour manifester devant l'école, le lendemain matin, afin de contester le déménagement de leurs enfants dans le sous-sol de l'église. Les parents disent que leurs enfants ont de grands problèmes d'adaptation, questionnent la sécurité du bâtiment et réclament des services qui leur auraient été promis.

«Les élèves seront dans leurs nouveaux locaux lorsqu'ils suivront leurs cours avec leurs enseignants titulaires, mais seront à l'école Manikanetish pour les options, les cours avec les spécialistes, le dîner et toutes les activités spéciales qui seront organisées», a indiqué l'établissement aux parents.

La manifestation a mené à une suspension de la décision. Mercredi dernier, la directrice du Secteur de l'Éducation d'ITUM, Vicky Lelièvre, a souhaité expliquer la situation à la communauté de Uashat mak Mani-utenam, sur les ondes de la CKAU.

«On est passé de 160 à 300 élèves. Il est question de la classe présecondaire et de la classe adaptée. Le local de ce dernier est très petit et il y a un professeur et trois intervenants dans cette classe», a-t-elle précisé.

De plus, il semble que les intervenants des classes concernées étaient d'accord avec le déménagement.

«Nous avons demandé aux professeurs de ces classes et aux intervenants s'ils étaient d'accord pour aller dans le sous-sol de l'église. Ils ont accepté, et ce, avec enthousiasme, car ils auraient beaucoup plus de place et une cuisine serait à leur disposition», a dit Mme Lelièvre.

N'empêche, les parents de la classe adaptée n'étaient pas d'accord.

«La directrice de l'école Manikanetish, Johanne Thibault, s'est excusée pour la façon dont elle a traité ce déménagement et reconnait qu'elle aurait dû parler aux parents d'abord», a fait valoir Mme Lelièvre.

Au final, les étudiants de la classe adaptée ne seront pas déménagés, a-t-elle confirmé.

«Nous regardons actuellement quelle classe sera déménagée pour cette solution qui est temporaire et la direction de l'école en parlera aux parents en premier lieu», a-t-elle conclu.

> « On est passé de 160 à 300 élèves. »
>
> –Vicky Lelièvre

L'école Manikanetish. Photo Emy-Jane Déry

SERVICES PROFESSIONNELS

Clinique auditive
Alexandra Ouellet
audioprothésiste inc.
399, avenue Franquelin
418 962-3775

GROUPE Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE
Kathy Doyle, Courtier immobilier
140, rue Père-Divet
418 961-9154
www.kathydoylesutton.com

Audrey B. Lachapelle
& Jessy Brisson
pharmaciennes propriétaires affiliées à
Jean Coutu
Place de Ville
770, boul. Laure, local 10, Sept-îles
Livraison
418 962-3333

TAXIBUS
418 968-2877 (BUSS)
(1 heure à l'avance)
200 arrêts
15 abribus
Économique
Rapide

Prix de l'essence à Port-Cartier : pas anormal, selon CAA-Québec

Le prix de l'essence à Port-Cartier est jugé par certains intervenants comme étant trop haut par rapport aux autres municipalités avoisinantes.

Le prix de l'essence à Port-Cartier cause bien des frustrations dans la communauté port-cartoise. Toutefois, CAA-Québec n'observe pas de tendance à un prix plus élevé, pour l'instant.

Vincent Rioux-Berrouard

Selon le maire Alain Thibault et la Chambre de commerce de Port-Cartier, les automobilistes doivent payer jusqu'à 10 cennes de plus le litre qu'à Sept-Îles.

« Pour voir une tendance qui serait anormale, il faut que ça s'échelonne sur une longue période. Au moins un an », explique David Marcille, porte-parole pour CAA-Québec.

Selon lui, le fait qu'il ait de grands écarts de prix entre les stations-service de différentes villes peut s'expliquer par le fait qu'ils ne sont pas en compétition, en raison des grandes distances sur la Côte-Nord.

« Pour moi, le prix de l'essence est abusif à Port-Cartier. Il est 10¢ de plus cher à Port-Cartier qu'il peut l'être à Baie-Trinité ou à Sept-Îles », soutient le maire Thibault.

Il n'est pas le seul à dénoncer la situation. La Chambre de commerce de Port-Cartier (CCPC) l'a aussi fait avant le congé des Fêtes. « Les consommateurs de Port-Cartier sont pris littéralement en otage par les grandes pétrolières du territoire », avait-elle indiqué.

« Ce qui peut expliquer le prix plus élevé à Port-Cartier est tout simplement que les stations-service prélèvent une marge aux détails plus importante que dans les autres municipalités. Après ça, CAA-Québec, on n'est pas en mesure d'expliquer pourquoi », ajoute M. Marcille.

Le maire de Port-Cartier a décidé d'interpeller le Bureau de la concurrence du Canada, pour qu'ils se penchent sur la situation. Il a déposé une plainte.

« Ça va être au bureau de la concurrence à fournir des explications là-dessus et ça va prendre de bonnes raisons pour que je comprenne pourquoi le prix de l'essence est plus élevé », dit-il.

Selon le CAA-Québec, le prix moyen à la pompe sur la Côte-Nord est de 159,2 ¢ le litre. Le prix réaliste est de 160,3 ¢.

Favoriser un indépendant

Dans les présentes circonstances, le maire affirme que plusieurs Port-Cartois vont faire le plein à Sept-Îles, lorsqu'ils sont de passage dans cette ville. M. Thibault invite plutôt les citoyens à privilégier la station-service indépendante de Port-Cartier, avant Irving, Shell et Esso.

« On se doit tout de même d'encourager nos commerçants locaux », dit Alain Thibault.

> « Pour moi, le prix de l'essence est abusif à Port-Cartier. Il est 10¢ de plus cher à Port-Cartier qu'il peut l'être à Baie-Trinité ou à Sept-Îles. »
>
> – Alain Thibault

Un navire allemand lance l'année au quai d'ArcelorMittal

(EJD) La minière ArcelorMittal Infrastructure Canada a vu un premier navire quitter ses installations portuaires de Port-Cartier en 2024, le 10 janvier. La canne à pommeau d'acier est allée au capitaine Abhinay Kumar, commandant du AM Hamburg. Le navire de 230 mètres de long et 32 mètres de large était en provenance de Eisenhutten en Allemagne. Il a repris la direction du port de Hansaport. Il avait à son bord 77 394 tonnes de concentré de minerai de fer. En 2023, le port d'ArcelorMittal à Port-Cartier a accueilli 308 navires de concentré et de boulettes. Plus de 45 millions de tonnes de minerai de fer, matière première, carburant et de grain y ont été manutentionnées. Il s'agit du plus grand port de mer privé au Canada.

CSS du Fer

Sept jours et demi de classe à rattraper

Grève des enseignants à Sept-Îles. Photo Marie-Eve Poulin

Le directeur du CSS du Fer, Richard Poirier, mentionne que ce sont 7,5 journées de classe qui ont été touchées par les grèves. Le plan de rattrapage ne sera donc pas de la même envergure que les milieux qui ont connu 24 jours consécutifs.

Marie-Eve Poulin

Le plan de rattrapage annoncé par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, sera adapté à la réalité et aux besoins des élèves du Centre de services scolaire du Fer (CSS du Fer). Les modalités ne sont pas connues pour le moment, puisque l'évaluation des besoins est en cours.

«Nos équipes-écoles sont à déterminer les besoins des élèves pour communiquer aux parents des élèves concernés par les mesures de rattrapage qui seront offertes dans la semaine du 22 janvier», dit Richard Poirier. «Les moyens seront ajustés à notre réalité et aux besoins de nos élèves».

Négociations secteur public

La décision finale concernant les négociations du secteur public et de l'entente de principe proposée ne sera pas connue avant février. Les assemblées générales débutent la semaine du 22 janvier pour le Syndicat de l'enseignement de la région du Fer-CSQ (SERF-CSQ) et les résultats doivent être transmis au Front commun avant le 19 février.

La présidente du SERF-CSQ, Monica Chiasson, explique que le Front commun demandait d'attendre jusqu'au 15 janvier, avant de procéder aux rencontres de conseil d'administration (CA), afin de permettre la production des documents nécessaires aux présentations.

«Le 18 janvier, on a une rencontre avec le conseil d'administration et on va présenter les offres patronales», dit Monica Chiasson. «Ensuite, dans la semaine du 22 janvier, on va commencer les assemblées générales.»

Pour le moment, la présidente du syndicat n'est pas en mesure de se prononcer sur les intentions des membres.

«Après la première assemblée, on va probablement plus pouvoir se faire une tête et voir les réactions.»

Elle rappelle que c'est une décision en Front commun.

«On n'a même pas le libellé du vote. Il va sûrement y avoir un vote de ralliement qui dit que si ça ne passe pas chez nous on se rallie au reste des 420 000 employés de l'état», affirme Mme Chiasson.

Si les membres rejettent l'offre, elle ne sait pas quel sera le plan d'action prévu.

«On ne fera pas les mêmes actions qu'en début de négociations, ça, c'est certain. On est rendu à une étape plus loin», conclut-elle.

> «Nos équipes-écoles sont à déterminer les besoins des élèves pour communiquer aux parents des élèves concernés par les mesures de rattrapage qui seront offertes dans la semaine du 22 janvier.»
>
> – Richard Poirier

14 au 20 janvier 2024

Semaine pour un Québec SANS TABAC

Le tabac fragilise des vies

Semaine pour un
QUÉBEC SANS TABAC

jarrete.qc.ca

cqts

En partenariat avec :
Québec

LE TABAC MET EN PÉRIL LA SANTÉ DES FUMEURS ET CELLE DE LEURS PROCHES

Malgré une prise de conscience croissante des risques du tabagisme, 975 900 Québécois.es sont encore dépendant.es à la nicotine. C'est pourquoi, portée par la signature « Le tabac fragilise des vies et tue 13 000 personnes chaque année », la publicité souligne les répercussions dévastatrices du tabagisme sur la vie quotidienne des personnes qui fument à travers des récits émouvants et des histoires touchantes.

Le tabac est un déclencheur redoutable de 16 types de cancers et 21 maladies chroniques. La campagne rappelle que derrière les statistiques se trouvent des vies qui auraient pu être préservées.

SEMAINE QUÉBÉCOISE POUR UN AVENIR SANS TABAC.

Où que vous soyez dans votre processus de réflexion, n'hésitez pas à parler à votre pharmacien de votre intention d'arrêter de fumer.

Il se fera un plaisir de vous guider dans le chemin vers une vie sans fumée.

G. VIENS-LAROUCHE, D. LESAGE,
A. ROY & M. TREMBLAY

Brunet

8, boul. des Îles - Port-Cartier • **418 766-4424**

14 au 20 janvier 2024

Semaine pour un Québec SANS TABAC

UNE CAMPAGNE QUI PLONGE LE SPECTATEUR DANS LE VÉCU DES PERSONNES DONT LE QUOTIDIEN EST AFFECTÉ PAR LE TABAGISME

La campagne publicitaire de la Semaine se veut émotionnelle et réalise, contant les histoires et récits des personnes dont le quotidien est affecté par le tabac. Le spectateur suit donc une mère qui peine à suivre ses enfants à cause de son asthme ou encore un père qui trouve un paquet de cigarettes dans le sac de son enfant.

L'aspect émotionnel est renforcé par la présence en fond sonore de la chanson « Si fragile », empruntée à Luc De Larochellière. « Commencer à fumer la cigarette fut probablement une des pires idées de ma vie et réussir à l'arrêter une de mes plus grandes victoires. La cigarette est une mèche trop courte pour une vie si fragile », témoigne le compositeur-interprète par voie de communiqué de presse, qui a spécialement réenregistré la chanson pour l'occasion.

La publicité n'est pas seulement diffusée à la télévision, mais également sur le Web, afin de s'assurer de rejoindre le plus de monde possible, et notamment les jeunes. De plus, du contenu exclusif est également diffusé tout au long de la semaine et notamment sur les réseaux sociaux du portail Québec sans tabac et notamment sur **Facebook** et **Instagram**.

La 47e édition de la Semaine pour un Québec sans tabac a été réalisée en collaboration avec les partenaires suivants

Cœur+AVC
Collège des médecins du Québec
Médecins francophones du Canada
opiq Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec
Société canadienne du cancer
Ordre des pharmaciens du Québec
info-tabac.ca Revue pour un Québec sans fumée
Ordre des dentistes du Québec
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

L'INDUSTRIE DU TABAC CONTINUE DE PROSPÉRER MALGRÉ LES CONSÉQUENCES DÉVASTATRICES DU TABAC

Cette année, le CQTS souligne également son indignation face à une industrie du tabac qui continue de prospérer malgré les répercussions désastreuses que ses produits ont sur ses consommateurs. « Nous devons, ensemble, et plus que jamais, renforcer la lutte contre le tabagisme afin que cette industrie malveillante cesse de dévaster des vies et de briser des familles » déclare Annie Papageorgiou, directrice générale du CQTS.

Le CQTS encourage donc les fumeurs à prendre la décision d'arrêter de fumer, en soulignant les nombreux bienfaits de la cessation tabagique. Et ce, dès la première demi-heure après la cigarette!

Vous souhaitez arrêter de fumer? Profitez des **services J'ARRÊTE**:

- Une aide confidentielle, gratuite et dont l'efficacité a fait ses preuves auprès des Québécois.es qui souhaitent arrêter de fumer;
- Des professionnels de l'arrêt tabagique sont disponibles afin d'offrir de l'aide en ligne **(jarrete.qc.ca / iquitnow.qc.ca)**, de l'aide par **téléphone** (1 866 JARRETE (1 866 527-7383), de l'aide **en personne** dans les centres d'abandon du tabagisme du

Les jeunes et les produits du tabac

COMME PARENTS, VOUS POUVEZ AGIR!

Influencez positivement votre enfant

- Arrêtez de fumer
- Exprimez votre désaccord à ce qu'il fume
- Ne lui donnez pas et ne lui achetez pas de cigarettes
- Vivez dans une maison sans fumée

Parlez du tabagisme avec votre enfant

- Parlez-lui des dangers du tabagisme
- Soyez honnête en lui disant que vous regrettez de fumer
- Dites-lui combien la dépendance à la nicotine est puissante
- Expliquez-lui à quel point il est difficile d'arrêter

INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM
SANTÉ & SERVICES SOCIAUX UAUITSHITUN

25 000 $ pour donner la chance à tous

L'Institut d'enseignement de Sept-Îles (IESI) et sa fondation veulent rendre la seule école privée de la Côte-Nord accessible. Un programme d'aide financière d'au moins 25 000 $ par année sera donc offert aux élèves désireux de fréquenter l'établissement.

Sylvain Turcotte

L'objectif de ce projet est que le choix de l'école secondaire repose sur un besoin et sur les préférences du jeune, plutôt qu'uniquement sur l'aspect financier.

Il y a déjà quelques années que le directeur de l'IESI, Mathieu Brien, a cette idée d'aide financière en tête.

«On peut changer des vies, aider du monde, amener l'élève ailleurs. Comme être humain, je veux aider le plus grand nombre de personnes possible. Je souhaite rendre mon école accessible, que l'aspect financier ne pèse pas dans la balance», souligne celui qui est en poste depuis l'année scolaire 2018-2019.

Le directeur de l'IESI, Mathieu Brien, est heureux de rendre son école encore plus accessible avec la nouvelle offre d'aide financière. Photo courtoisie

Auparavant, l'IESI et sa Fondation disposaient d'environ 5 000 $ dans ses coffres pour ce type d'aide, pour des cas extrêmes, de façon ponctuelle. «On n'en parlait pas et on ne le publicisait pas», précise M. Brien.

Cette aide peut être un outil à la motivation et à la persévérance scolaire, ainsi qu'à la réussite académique.

«Soutenir notre communauté locale, être présent pour l'autre, tout cela devient de plus en plus important en 2023. Si l'élève éprouve des difficultés, mais qu'il est travaillant, nous pouvons l'aider. Si l'élève réussit bien ou avec facilité, mais qu'il souhaite apprendre autrement et avoir un parcours scolaire qui lui permettra d'apprendre plus que ce qu'on enseigne normalement à l'école, nous pouvons l'aider», soutient le directeur de l'IESI, sans prétendre la perfection.

C'est de cette réflexion qu'est venu ce projet d'aide financière, donnant un coup de pouce à un plus grand nombre d'élèves et de familles.

Un formulaire pour les demandes d'aide financière sera disponible dans les prochaines semaines. Différents critères, objectifs et subjectifs, permettront à partir d'un système de pointage de déterminer le montant (rabais sur la facture) qui sera accordé.

Mathieu Brien voit encore plus grand que les 25 000 $. Son objectif est de pouvoir donner annuellement 50 000 $, sinon plus, via les dons Fondation.

D'ailleurs, la Fondation, qui n'a pas tenu d'activités de financement depuis 2019 avec son dernier souper, prévoit en mettre d'autres sur pied dès le printemps, notamment avec le tirage de crédits-voyages.

> «Je souhaite rendre mon école accessible, que l'aspect financier ne pèse pas dans la balance.»
>
> – Mathieu Brien

Centre d'action Bénévole P.C.

LE POUVOIR D'AIDER

Guignolée 2023 au Centre d'Action Bénévole de Port-Cartier

42 078,15 $ fois MERCI!

Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs mentionnés ci-bas ainsi que tous ceux et celles qui ont participé personnellement ou par la plateforme Canadon à cette guignolée.

- Arcelor Mittal Exploitation minière Canada
- Aluminerie Alouette
- Hôtel le Q'Artier
- MAXI de Port-Cartier
- Fonds d'aide FÉC
- Port de Sept-Îles
- PCR Plus 1997
- Synergica Électrique inc.
- Les Silos Port-Cartier
- Garage Yvan Bernier
- Clinique médicale Horizon santé
- Société Ferroviaire de Pointe Noire
- M3I
- Plomberie du Portage
- Extincteur JSD
- Opération Noël Blanc du Journal Le Nord-Côtier
- Alimentation COOP IGA de Port-Cartier
- Fonds d'aide humanitaire du Syndicat des Métallos
- Immeuble Dupuis Simard
- Les entreprises Benoît Boucher
- Gestion MDGA
- Groupe Tech
- Habitation Larin
- Point S
- Multi Performance SF
- La grande guignolée des médias avec le support des pompiers
- PROPAC
- Artisans Galeries des Îles
- Club de l'âge d'or Les Pionniers
- Transport Jacky Bouffard
- École St-Alexandre (collecte à l'interne)

Grâce à tous les dons reçus, nous avons été en mesure de donner **112 bons de Noël pour divers types de familles. Au total, 137 adultes et 49 enfants en ont bénéficiés**. Un montant total de **32 680,00 $ a été remis en bons aux familles de Port-Cartier incluant Rivière Pentecôte et Pointe-aux-Anglais.**
Les bons de Noël sont échangeables dans nos deux supermarchés locaux soit MAXI et Provigo. La valeur des bons varie selon les types de famille.

Des restrictions s'appliquent aux achats dont : aucun alcool, tabac ni nourriture pour animaux.

Le montant excédentaire récolté servira pour les dépannages réguliers tout au long de l'année 2024

MERCI! MERCI!

Généreux donateurs, population, entreprises petites, moyennes et grandes.

La guignolée des médias

Pub Royal marque Yvan Pedneault

Yvan Pedneault sort pratiquement de 36 spectacles en un mois à Montréal et Québec pour Pub Royal, la comédie musicale des Cowboys Fringants. Il s'agit certes de l'expérience la plus marquante de la carrière de l'artiste originaire de Sept-Îles.

Sylvain Turcotte

Yvan Pedneault (à gauche sur le comptoir), dans le rôle de Norman, à l'œuvre dans Pub Royal, la comédie musicale des Cowboys Fringants. Photo JF Savaria

«Absolument fantastique. Ça fait vingt ans que je fais ça et je n'ai jamais vécu une expérience comme ça», a-t-il dit en entrevue au *Nord-Côtier*.

Il se plait avec la gang, «tout est parfait au niveau de l'équipe».

En plus, Pub Royal connaît du succès et la critique est unanime, aux dires d'Yvan Pedneault. «C'est le *show* à voir!» On parle même du prochain Starmania. La comédie musicale des Cowboys Fringants pourrait être jouée durant cinq, six ans. «On a des dates jusqu'en 2025.»

Le natif de Sept-Îles se dit reconnaissant de vivre ce projet, lui qui a eu envie de dire non lorsqu'il a été appelé pour faire partie des artistes.

«Je chante du Queen et là on me demandait pour chanter les Cowboys Fringants. Ce n'était pas un *fit* naturel. J'ai passé à deux doigts de ne pas y aller [à l'audition].»

Gamme d'émotions

Le décès de l'âme des Cowboys Fringants, Karl Tremblay, à la mi-novembre, est survenu une semaine avant la première de Pub Royal. L'équipe de la comédie musicale et ses artistes étaient au fait que la santé du chanteur du mythique groupe n'allait pas.

L'annonce de sa mort a tout de même été «un coup de brique dans le front», a assuré Yvan Pedneault.

Les derniers jours de répétitions n'ont pas été des plus faciles. «C'était lourd comme atmosphère», a-t-il décrit.

Certaines des chansons ont été écrites pour la comédie musicale Pub Royal, dont *La fin du show*, interprétée par Martin Giroux. «Il n'y avait pas un œil sec. Il y avait toujours quelqu'un qui braillait», a-t-il mentionné.

Les premiers spectacles à Québec ont donné lieu à des moments forts émotifs, mais à l'image des Cowboys Fringants, c'est devenu une célébration et non des funérailles, a laissé savoir le Septilien d'origine, «même si on voyait les gens pleurer. À la fin, tout le monde chantait Les étoiles filantes. C'était juste beau».

Dans Pub Royal, Yvan Pedneault joue Normand, un «gars bien aigri, qui s'est fait fourrer dans la vie et qui s'est fait mettre à la porte de sa job. Depuis ce temps, il est en… Mais il est drôle sans le savoir», a-t-il dit.

L'artiste participe à toutes les chansons de la comédie musicale au niveau des *back vocal*, mais il est aussi l'interprète pour *L'Amérique pleure*.

La suite

Pub Royal sera présenté à Paris en avril pour cinq shows en trois jours. Yvan Pedneault n'a pas joué sur les scènes de la Ville Lumière depuis près de 18 ans, tandis qu'il accompagnait Linda Lemay.

Il a hâte de voir l'ampleur de la popularité des Cowboys Fringants en Europe.

La comédie musicale des Cowboys Fringants reprendra l'affiche au Québec et à Ottawa dès la fin mai.

D'ici la suite des choses pour Pub Royal, Yvan Pedneault montera sur scène pour Rhapsody : les classiques de Queen et Britishow, ainsi que des spectacles corporatifs.

«J'ai aussi un autre spectacle en préparation avec un ami. C'est une bonne période pour faire ça. Ce sera musical, mais j'aime faire rire les gens et j'ai une facilité pour le *timing* comique. Je veux apporter ce côté dans ce spectacle, un petit côté conteur.»

Une Cayenne à Masterchef Québec

La Minganie pourra compter sur une digne représentante à l'émission Masterchef Québec diffusée sur les ondes de TVA. Mariel Jomphe a réussi à obtenir son tablier pour participer à la compétition.

Vincent Rioux-Berrouard

Originaire de Havre-Saint-Pierre et résidente de Natashquan, Mme Jomphe a été confrontée à trois autres adversaires, lors de la ronde des auditions. Elles avaient pour défi de réaliser un dessert. Mariel Jomphe a décidé de cuisiner une tarte au citron meringuée.

La jeune femme de 24 ans a eu droit à d'excellents commentaires du juge, Martin Picard. «Je me retiens pour ne pas manger la tarte au complet», a-t-il dit.

Après délibération des juges, Mariel Jomphe a obtenu sa place parmi les 16 chefs amateurs qui s'affronteront pour remporter la bourse de 50 000 $.

«Je voulais le tablier. Je l'ai eu et maintenant je suis prête pour la prochaine étape», a-t-elle affirmé, à la suite de sa victoire.

Mariel Jomphe est brasseuse à la microbrasserie la Mouche. Photo Masterchef Québec

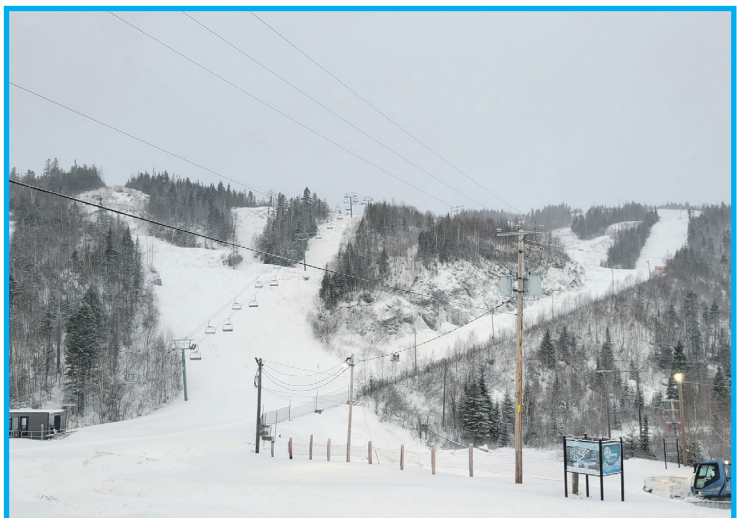

La Station Gallix a eu droit à de bonnes précipitations de vraie neige dans les derniers jours. Photo Station Gallix

La MRC aidera la Station Gallix

(ST) La MRC de Sept-Rivières et les villes de Sept-Îles et Port-Cartier aideront la Station de ski Gallix, avec les bris de la tuyauterie survenus durant le congé des Fêtes. Cette situation fait en sorte que le début de la saison sur les pentes a été reporté une fois de plus.

Le préfet de la MRC, Alain Thibault, a fait savoir lundi matin que les élus allaient prendre une décision mardi, quant à la façon et à quelle hauteur l'aide serait accordée.

« On va aider c'est certain », a-t-il fait savoir.

La demande de la Station Gallix, organisme supra local, se chiffre à 60 000$.

La nouvelle date pour l'ouverture est prévue le 18 janvier.

Le Nord-Côtier n'avait pas eu de retour de la direction pour plus d'informations sur le sujet, au moment de mettre sous presse.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre édition du 10 janvier, en page 7. Le contrat d'Équipements Nordiques pour les collectes débutera effectivement le 18 mars, mais ce n'est qu'à l'automne 2024, que l'implantation de la collecte des matières organiques (bacs bruns) est prévue.

District Sainte-Marguerite

Gervais Gagné retente sa chance

La course est officiellement lancée pour pourvoir le poste de conseiller du district Sainte-Marguerite à Sept-Îles. Deux personnes ont déposé leur candidature. Il s'agit d'Anthony Lebel et de Gervais Gagné, ex-conseiller du district.

Vincent Berrouard

L'élection partielle dans le district de Sainte-Marguerite est rendue nécessaire par la démission de la conseillère Mélanie Dorion, en octobre. Elle avait décidé de se lancer dans la course à la mairie de Sept-Îles, mais n'a pas réussi à se faire élire.

La période de dépôt des candidatures se termine le vendredi 19 janvier 2024, à 16 h 30.

Rappelons que pour être éligible à un poste de membre du conseil municipal, toute personne doit, notamment, être âgée de 18 ans ou plus le jour du scrutin, être de citoyenneté canadienne et résider sur le territoire de la Ville de Sept-Îles depuis au moins douze (12) mois (en date du 27 décembre 2023).

Coût

Le coût de l'élection partielle dans le district de Sainte-Marguerite est estimé entre 15 000 et 20 000 $, selon le président d'élection, Joël Chouinard.

Évidemment, dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat, le coût serait moindre. Le sujet a fait couler beaucoup d'encre, lors de l'élection partielle pour un nouveau maire à Sept-Îles. C'est que la démission tardive de la conseillère Mélanie Dorion a empêché la tenue de la présente élection en même temps que les autres partielles, entraînant des coûts supplémentaires pour les contribuables.

Gervais Gagné Photo archives

L'élection partielle aura lieu le 18 février. Une journée de vote par anticipation sera tenue le dimanche 11 février.

Ordre du Mérite Nord-Côtier

Appel de candidatures

(MEP) L'Ordre du Mérite Nord-Côtier lance son appel de candidatures, pour sa prochaine cérémonie d'investiture, qui aura lieu le 2 juin prochain. Chaque année, des bénévoles d'exceptions qui contribuent au développement et au bien-être des siens sont honorés.

Il s'agit de la plus haute distinction honorifique décernée à des bénévoles de la Côte-Nord.

Les formulaires papiers sont disponibles au bureau de l'Ordre du Mérite Nord-Côtier «Bibliothèque et Archives nationales du Québec» au 700 Boulevard Laure, local 190-2. Vous pouvez aussi remplir les formulaires via le site www.omnc.org.

La population et les organismes ont jusqu'au 15 mars 2024, 16 h 30, pour déposer les formulaires de présentation des bénévoles, groupes ou organismes qu'ils souhaitent voir honorés.

Pour informations : Pier Gilbert, président, 418-968-4528

PROCESSUS DE DEMANDE DE FINANCEMENT 2024-2026

Les organismes communautaires de la région sont invités à faire leur demande de financement pour les deux prochaines années. Le portail sera ouvert du 15 janvier au 15 mars 2024.

Pour information :
https://centraideduplessis.org/qui-aide-ton/faire-une-demande-daide/

Centraide Duplessis

CENTRAIDEDUPLESSIS.ORG

CET ESPACE EST MIS À LA DISPOSITION DE CENTRAIDE DUPLESSIS TOUT À FAIT GRATUITEMENT PAR VOTRE JOURNAL *LE NORD-CÔTIER*

2023, la plus chaude de tous les temps

L'Observatoire européen Copernicus a confirmé ce dont plusieurs se doutaient déjà. L'année 2023 a dépassé tous les records de chaleur depuis que des données sur le sujet sont recueillies.

Emelie Bernier

2023 remplace donc 2016 au titre d'année la plus chaude enregistrée jusqu'ici. La température moyenne de l'année a atteint 14,98 °C, soit 0,17 °C de plus qu'en 2016. Tous les jours en 2023 étaient à plus de 1 °C au-dessus du niveau préindustriel, une première.

Qui plus est, près de 50 % des jours ont été plus chauds de plus de 1,5 °C par rapport au niveau de 1850-1900, et deux jours de novembre ont été, pour la première fois, plus chauds de plus de 2 °C.

« Chaque mois, de juin à décembre en 2023, a été plus chaud que le mois correspondant de toute année précédente », relate le bilan annuel de l'observatoire.

Il est également « probable qu'une période de 12 mois se terminant en janvier ou février 2024 dépassera 1,5 °C au-dessus du niveau préindustriel ». Ce seuil de réchauffement était d'ailleurs la limite fixée par l'Accord de Paris.

Juillet et août ont été les deux mois les plus chauds jamais enregistrés. L'année a d'ailleurs été marquée par une quantité phénoménale de catastrophes : feux de forêt, canicules, sécheresses et autres inondations.

« Les émissions mondiales estimées de carbone liées aux incendies de forêt en 2023 ont augmenté de 30 % par rapport à 2022, en grande partie en raison des incendies de forêt persistants au Canada », indique d'ailleurs le bilan annuel de Copernicus.

Le couvert de glace en Antarctique a également battu des records peu encourageants. Les étendues quotidiennes et mensuelles ont atteint des minimums historiques en février 2023 et la situation n'est guère plus enviable en Arctique.

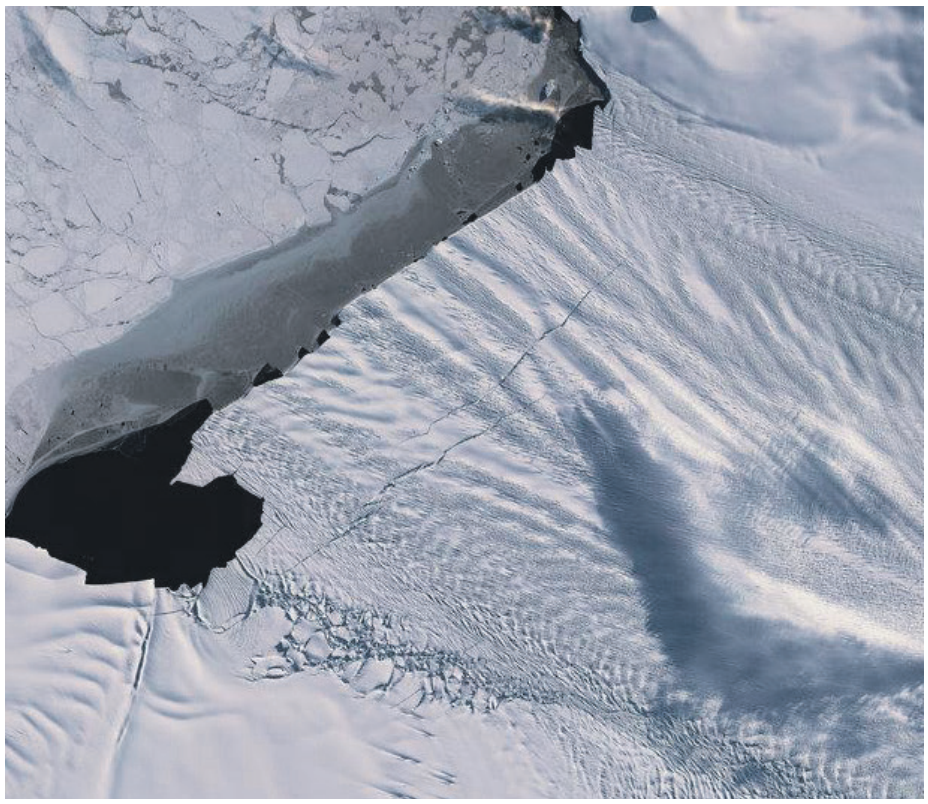

Cette image montre deux fissures capturées par le satellite Copernicus Sentinel-2 le 14 septembre 2019. Photo Observatoire Copernicus. ESA, CC BY-SA 3.0 IGO

Les données sur lesquelles s'appuie l'observatoire s'échelonnent jusqu'en 1850, mais tout porte à croire que « les températures relevées en 2023 dépassent probablement celles de toutes les périodes depuis au moins 100 000 ans ».

Sur une ligne du temps plus courte, soit depuis 1940, les 46 journées les plus chaudes ont été mesurées en 2023, toutes l'été dernier, en juillet et août, selon les données de Copernicus.

Les perspectives pour 2024 ne sont guère plus reluisantes puisqu'une prévision récemment publiée suggère qu'il pourrait faire encore plus chaud qu'en 2023.

> « Les températures relevées en 2023 dépassent probablement celles de toutes les périodes depuis au moins 100 000 ans. »
>
> – Observatoire Copernicus

Golfe-du-Saint-Laurent

Près de 1,2 M$ pour les petites municipalités

(EJD) Québec crée un fonds d'aide de 1 175 000 $ pour soutenir les municipalités de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent qui font face à de nombreux défis, en raison de leur position géographique. La ministre responsable de la région de la Côte-Nord et députée de Duplessis, Kateri Champagne Jourdain a annoncé cette somme, qui vient concrétiser l'Entente sectorielle de développement.

Cette dernière vise à offrir un accompagnement aux cinq municipalités de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Ainsi, Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, Blanc-Sablon, Bonne-Espérance, Gros-Mécatina et Saint-Augustin auront accès au fonds pour la mise en œuvre, le suivi et la mise à jour de leur plan d'accompagnement, en fonction de leurs besoins prioritaires.

Chacune d'entre elle contribuera à hauteur de 15 000 $, pour un total de 75 000 $. De plus, pour aider les municipalités à bonifier leur expertise professionnelle, ce fonds appuiera des projets visant notamment à optimiser leur gestion administrative, précise-t-on par voie de communiqué.

« Nous sommes heureux de contribuer à la mise en œuvre de cette entente importante pour la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, dont 85 % de la population est d'expression anglaise », a souligné le ministre des Finances, Éric Girard. « C'est essentiel pour nous de travailler en collaboration avec les municipalités pour qu'elles puissent répondre adéquatement aux besoins de leurs communautés. »

Il y aura de la pêche au sébaste en 2024

(EJD) Interdite dans le golfe du Saint-Laurent depuis 1995, la pêche au sébaste sera de retour en 2024, a dit la ministre fédérale des Pêches, Diane Lebouthillier.

Le porte-parole de la ministre, Jeremy Collard, a confirmé cette décision au *Nord-Côtier*.

Les détails et modalités demeurent toutefois encore inconnus pour l'instant. C'est fin janvier que la ministre des Pêches devrait en dire davantage, en plus d'annoncer la suite des choses pour la pêche à la crevette.

La pêche au sébaste figure parmi les solutions proposées par les pêcheurs de crevettes, pour contribuer à ramener la ressource. Ce serait l'un de ses principaux prédateurs.

On sait que la dernière saison a été catastrophique, particulièrement au large de Sept-Îles, ou une baisse d'environ 50 % des captures de crevettes a été remarquée, comparativement à l'année précédente.

Semaine internationale de la sécurité à motoneige

Les 13 et 14 janvier 2024, la FCMQ sera présente sur les sentiers du réseau afin de sensibiliser les motoneigistes à une conduite responsable.

LE SAVIEZ-VOUS?

La motoneige génère chaque année plus de 9 milliards de dollars au Canada. En vous adonnant à ce loisir hivernal de façon sécuritaire, vous permettez à toute la communauté de motoneigistes de profiter pleinement des superbes sentiers enneigés, d'un océan à l'autre!

Motoneige : profitez à fond de

Au Québec, la motoneige est un plaisir familial qui ne se dément pas! Or, pour que ce sport d'hiver soit aussi sécuritaire qu'amusant, ses adeptes doivent faire preuve de prudence et de courtoisie sur les sentiers. La Semaine internationale de la sécurité à motoneige, qui se déroule du 13 au 21 janvier 2024, est l'occasion idéale pour la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) de souligner l'importance d'adopter des comportements responsables à motoneige.

Vous pratiquez ce loisir enivrant?
Pour prévenir les accidents et parer à toute éventualité :

- Abstenez-vous de consommer de l'alcool ou de la drogue avant ou pendant votre excursion;
- Portez toujours un casque et des vêtements appropriés;
- Faites de la motoneige en groupe (ne partez jamais seul);
- Circulez à des vitesses sûres et raisonnables (respectez les limites!);
- Évitez de vous aventurer sur des plans d'eau gelés non balisés;
- Connaissez bien le « bolide » que vous conduisez;

Semaine internationale de la sécurité à motoneige

Du 13 au 21 janvier 2024

la saison… en toute sécurité!

- Familiarisez-vous avec le trajet que vous comptez emprunter;
- Redoublez de vigilance lorsque vous sortez après la tombée de la nuit;
- Restez sur les sentiers balisés et dans les zones où la motoneige est autorisée;
- Emportez une trousse d'urgence complète et apprenez les techniques de survie en plein air;
- Entretenez rigoureusement votre motoneige afin de la garder dans un état optimal;
- Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure de retour prévue;
- Consultez les prévisions météorologiques avant votre départ.

Pour obtenir plus de conseils et bien planifier vos sorties en couple, en famille ou entre amis, visitez le site Web de la FCMQ au fcmq.qc.ca.

Bonne saison!

Comportements sécuritaires à proximité des voies ferrées en motoneige

Pour votre sécurité, lors de vos déplacements en motoneige, assurez-vous de traverser aux passages à niveau identifiés à cet effet et de regarder de chaque côté avant de traverser la voie. Surtout, ne circulez jamais entre les rails. Vous n'entendrez pas le train approcher et les collisions avec un train ne pardonnent pas.

Une infirmière de Uauitshitun récompensée

Johanne Malec originaire de Natashquan et infirmière depuis 35 ans dit avoir vu, vécu et défendu la discrimination envers les Autochtones dans le système de santé.

Sylvie Ambroise Initiative de journalisme local

Johanne Malec est infirmière en soins à domicile pour Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam depuis 20 ans, auprès de la clientèle de Uauitshitun. Elle a aussi travaillé dans plusieurs secteurs de l'Hôpital de Sept-Îles pendant 10 ans, dont les soins intensifs, les urgences de soirs et la maternité. Durant sa pratique, madame Malec dit avoir été témoin de discrimination faite aux Autochtones.

« Avec l'incident qui est arrivé à l'hôpital de Joliette, la vidéo de Joyce Echaquan, ça m'a marqué et mes deux univers sont rentrés en collision. Cet évènement a mis en lumière ce qui existe depuis longtemps », a-t-elle affirmé.

« J'ai travaillé longtemps à l'hôpital et j'ai eu à faire face à des propos raciaux. Souvent, je défendais, mais souvent, je n'avais pas d'arguments pour me défendre. J'ai pris de l'assurance et je défendais, je défendais. Il n'y avait jamais de témoins », raconte l'infirmière.

Johanne Malec a remporté un des prix Florence de l'Ordre des infirmiers et Infirmières du Québec, en octobre dernier. Trois candidatures ont été soumises sur la Côte-Nord. Le prix Florence de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec se traduit en sept catégories, pour souligner l'excellence des soins. Il récompense les membres à travers la province. L'Ordre en compte 84 000.

« Je suis éligible à la retraite, ça fait 35 ans que je travaille, mais je ne suis même pas capable de m'en aller », dit-elle. « Je suis trop passionnée par mon travail (…) Je suis attachée à l'organisation, je suis attachée à mes collègues, je suis attachée à mes patients. »

Johanne Malec qui présente son prix de l'Ordre des Infirmiers et Infirmières du Québec, le prix Florence de l'engagement professionnel. Photo Sylvie Ambroise

Nathalie Tremblay, infirmière et cheffe de service de l'Unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) était nominée dans la catégorie pratique collaborative et Laurie Lechasseur, infirmière et conseillère en soins infirmiers, stomothérapeute, c'est-à-dire, le traitement de plaies complexes, elle était nominée dans la catégorie de l'excellence des soins. Elles sont toutes deux du CISSS de la Côte-Nord.

> « J'ai travaillé longtemps à l'hôpital et j'ai eu à faire face à des propos raciaux. »
>
> – Johanne Malec

Expédition des Premières Nations

De Pessamit à Wendake en motoneige

Parcourir le plus grand trajet de motoneige au monde sur le territoire de leurs ancêtres, c'est ce que s'apprêtent à faire les 60 motoneigistes de la deuxième Expédition des Premières Nations. Du 27 janvier au 10 février, ils rouleront de Pessamit à Wendake.

Johannie Gaudreault

L'expédition débutera à Pessamit le 27 janvier. Un arrêt est prévu au relais du lac des Cèdres à Longue-Rive ainsi qu'à Essipit. Le lendemain, le groupe de motoneigistes, composé de membres de communautés autochtones et d'allochtones, repartira vers le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

L'Expédition des Premières Nations débutera le 27 janvier à Pessamit. Photo Audrey Mc Mahon

Encore une fois, l'événement prône la réconciliation des peuples en hommage à la disparition de Joyce Echaquan et d'autres femmes autochtones. L'événement se veut aussi une façon de rendre hommage aux enfants des pensionnats indiens ainsi qu'aux enfants qui ont été enlevés de leur famille à la naissance et dont ils ont perdu la trace.

Ainsi, les participants iront à la rencontre de différentes communautés, entre autres à Pessamit, Essipit, Mashteuiatsh, Mistissini, Maniwaki, La Tuque et Wendake, où ils prendront part au Carnaval de Québec.

L'organisation a pu compter sur la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) comme partenaire. Les voyageurs parcourront les sentiers fédérés de motoneige pour la majorité du trajet (70 % de l'expédition) et des parcours hors-pistes inédits.

« Il va de soi que nous allons faire vivre cette expérience aux nouveaux participants avec les meilleurs guides autochtones et allochtones du Québec et planifier les meilleurs parcours et surtout sécuritaires pour cette nouvelle aventure », affirme l'organisation sur son site Web.

L'Expédition des Premières Nations promet aussi d'être plus festive pour sa deuxième édition.

« Cette fois-ci, nous désirons organiser plusieurs activités dans les communautés et municipalités qui seront visitées. Cette édition sera plus festive, plus familiale pour ainsi permettre la fraternité vers la guérison entre nos Nations », dévoile-t-on.

Ceux qui désirent conserver des souvenirs de cette expédition unique pourront le faire grâce au documentaire qui sera tourné par Kim Obamsawin de Terre Innue. « Il nous parlera de son parcours depuis l'événement tragique et un retour sur ses expériences d'Expédition Premières Nations 2023 », souligne le site de l'événement.

Aucune recommandation réalisée en 2023

Une récente analyse révèle que huit ans après le dépôt du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, seulement treize des 94 recommandations qu'il contient ont été mises en place.

Léa Beaulieu-Kratchanov
Initiative de journalisme local

L'an dernier, aucun progrès n'a été réalisé. Selon les auteur·es, le gouvernement fédéral évite aussi de s'attaquer aux recommandations les plus importantes et les progrès réalisés sont en majeure partie attribuables aux efforts des communautés autochtones.

Les huit dernières années ont été «caractérisées par tout sauf l'action». Les auteur·es d'un récent rapport du Yellowhead Institute ne mâchent pas leurs mots pour critiquer les carences du gouvernement en matière de réconciliation avec les peuples autochtones.

Le document montre qu'aucun des appels à l'action établis par la Commission de vérité et de réconciliation n'a été mis en place en 2023.

La Commission avait été mise en place en 2008 afin de mettre au jour les torts causés par les pensionnats autochtones et favoriser le processus de réconciliations avec les peuples autochtones.

Depuis la parution des 94 recommandations en 2015, seulement treize d'entre elles ont été réalisées. À ce rythme, il faudra attendre plusieurs décennies pour que l'ensemble des recommandations soient exécutées.

«Je ne peux pas dire que je suis surpris, mais je suis très déçu», explique Ian Mosby, l'un des auteurs du rapport qui en est à sa cinquième et dernière édition. «C'est assez difficile de faire ce travail chaque année avec le sentiment grandissant que ce qui est fait est insuffisant.»

En 2022, seulement deux appels à l'action, qui visaient à démanteler le colonialisme dans les musées, avaient été réalisés.

En 2021, après la découverte de tombes anonymes sur le site d'un pensionnat à Kamloops en Colombie-Britannique, trois autres appels avaient été réalisés, établissant notamment le 30 septembre comme Journée nationale de la vérité et de la réconciliation au Canada. Toutefois, huit provinces, dont le Québec, continuent de ne pas la reconnaître.

«La raison pour laquelle nous faisons ce travail, c'est parce que nous croyons réellement en l'importance de ces appels», explique Ian Mosby. «C'est le minimum que le gouvernement du Canada peut faire pour respecter ses engagements pour la justice pour les personnes autochtones, surtout pour les enfants autochtones.»

Manifestation à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023 à Montréal. Photo André Querry

Immobilisme

Le gouvernement fédéral se défend quant à lui de travailler activement à la complétion de plusieurs appels à l'action, notamment à travers de l'aide financière ou encore le projet de loi C-29 visant la mise en place du Conseil national de réconciliation (défini par les recommandations 53 à 56).

Dans un courriel, le ministère des Relations Couronne-Autochtones affirme que le gouvernement fédéral «a réalisé des progrès significatifs en partenariat avec les peuples autochtones» dans le cadre de 13 appels, dont certains ont déjà été catégorisés comme complétés dans les rapports du Yellowhead Institute.

«À ce jour, plus de 85 % des appels à l'action impliquant le gouvernement du Canada ont été réalisés ou sont en bonne voie [de l'être]», estime Matthieu Perrotin, attaché de presse du ministre Gary Anandasangaree.

«C'est très difficile de prendre ces affirmations au sérieux», réplique Ian Mosby. Selon lui, ce pourcentage est fréquemment présenté par le gouvernement fédéral et inclut des appels à l'action qui seraient «sur le point d'être achevés» depuis plusieurs années. «Pourquoi alors n'y a-t-il eu aucun appel à l'action complété cette année, si c'était si atteignable?» demande-t-il.

Cela est d'autant plus frustrant, selon lui, que certaines recommandations seraient facilement réalisables. Par exemple, l'appel à l'action 9 demande un rapport comparant le financement des écoles dans les réserves et hors réserves, ainsi que la scolarisation et le revenu des Autochtones et des allochtones. Bien que le gouvernement fédéral soit amplement en mesure de réaliser un tel rapport, cet appel à l'action n'a pas encore été entamé, déplorent les chercheur·es.

«Le fait que cela n'ait pas été achevé est un signe de manque de sérieux lorsqu'ils disent qu'ils sont sur le point [de réaliser plusieurs recommandations], parce que tout le reste des appels à l'action en matière d'éducation dépend de ce rapport», souligne Ian Mosby.

Efforts autochtones

«Je ne pense pas que la plupart des Canadiens réalisent à quel point tous ces efforts de réconciliation sont menés par les communautés autochtones elles-mêmes», explique Ian Mosby. Il souligne que même la Commission de vérité et de réconciliation était issue d'un recours collectif de survivant·es des pensionnats autochtones.

Cela a également été le cas lors de la poursuite judiciaire de l'Assemblée des Premières Nations et de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations contre le gouvernement fédéral, qui s'est conclue au bout de quinze ans par une entente de règlement de 23 milliards $. Il s'agit d'une énorme victoire qui permettra d'indemniser 300 000 enfants des Premières Nations et leurs familles qui ont été victimes de discrimination par les systèmes de protection de l'enfance.

Dans son courriel à Pivot, Matthieu Perrotin du ministère des Relations Couronnes-Autochtones présente l'entente conclue comme une réalisation du gouvernement fédéral illustrant sa contribution à l'appel à l'action 3, visant à assurer un accès égal aux services pour les enfants autochtones et qui demeure incomplet.

En réalité, «c'est un règlement judiciaire contre lequel [le gouvernement fédéral] a dépensé des millions de dollars en cour», rappelle Ian Mosby.

Évitement stratégique

Ian Mosby souligne par ailleurs qu'en grande majorité, les appels à l'action ciblés par le gouvernement fédéral ne sont pas ceux qui s'attaquent aux conséquences toujours vivantes de l'histoire coloniale du Canada et qui seraient susceptibles de mener à des changements tangibles sur la vie des personnes autochtones.

Les 42 premiers appels à l'action sont ceux qui demandent des changements structurels dans le mode de fonctionnement de tous les niveaux de gouvernement. Ils s'attaquent ainsi au racisme anti-autochtone au cœur de nombreux systèmes, judiciaire, de santé ou éducatif, explique le chercheur. Seuls trois de ces appels ont été réalisés.

25 $ de l'heure pour aller à l'école

Être payé environ 1 000 $ par semaine pour aller sur les bancs d'école, obtenir un diplôme d'études professionnelles en 7 mois et un boulot bien rémunéré, voici l'offre de l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau.

Johannie Gaudreault

Pour s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre, l'entreprise de métallurgie lance une formation rémunérée pour recruter 15 nouveaux opérateurs en équipements de production. Ils seront payés 25 $ de l'heure pour aller à l'école.

« On le sait qu'on offre de bonnes conditions et que les gens veulent travailler ici, mais on s'aperçoit que c'est plus difficile qu'il y a quelques années de recruter certains quarts d'emploi. On cherche comment faire différemment, comment amener quelque chose de neuf », commente le directeur des Ressources humaines et des Communications à l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau, Luc Bourassa.

La nouvelle cohorte d'étudiants, qui arrivera sur les bancs d'école le 19 février, permettra de combler une partie des postes à pourvoir.

« Il y en a beaucoup du groupe d'opérateurs qui prennent leur retraite. On a des besoins constants d'en embaucher. Cette année, je pense en embaucher entre 40 et 50. Ça dépend toujours chaque année du carnet de commandes », confirme M. Bourassa.

En plus de la formation offerte par le Centre de services scolaire de l'Estuaire, les 15 candidats sélectionnés auront accès à un stage en milieu de travail, menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) en Opération d'équipements de production.

Durant ces 480 heures de stage, les étudiants seront payés selon la convention collective d'Alcoa. Les quatre mois d'études seront quant à eux remboursés par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la métallurgie du Québec.

La question du diplôme

Pour travailler chez Alcoa, les employés doivent respecter certains prérequis, dont l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, minimalement. Ce critère empêchait certaines personnes d'accéder aux emplois de l'aluminerie, selon Luc Bourassa.

« Pour rentrer dans cette formation-là, ça ne prend pas ça. Ça peut être quelqu'un qui a abandonné l'école en secondaire 3, qui n'a pas son DEP, qui n'a jamais fait son équivalence ou qui n'a pas son diplôme d'études secondaires », illustre-t-il.

Au terme de la formation rémunérée, les étudiants mettront la main sur un DEP, leur permettant d'être embauchés chez Alcoa ou ailleurs. « On pense ouvrir un autre bassin de main-d'œuvre qui n'avait pas accès à nos installations au cours des dernières années en raison des critères », témoigne M. Bourassa.

Les opérateurs sont en demande au sein de l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau. Photo courtoisie

Une initiative qui fait des petits

Ce n'est pas la première initiative de recrutement qui est créée dans le secteur de la métallurgie au Québec. L'an dernier, l'Aluminerie Alcoa de Bécancour a lancé une offensive de recrutement du même genre, ciblant particulièrement les femmes.

« On a reçu beaucoup de candidatures et, au final, l'ensemble des candidats qui ont été retenus s'est trouvé à se relocaliser que ce soit directement chez l'aluminerie de Bécancour ou dans d'autres entreprises », divulgue Marie-France Charbonneau, directrice générale du CSMO-Métallurgie.

Cette dernière croit qu'il est « d'autant plus intéressant de développer des formules qui permettent de former et de diplômer des gens » en raison de la question de la diplomation qui posait souvent problème.

Luc Bourassa et Marie-France Charbonneau s'entendent pour dire que le projet pourrait être reconduit si les retombées sont positives. « C'est un nouvel outil qu'on a découvert et s'il est performant, c'est sûr qu'on va être intéressé à l'utiliser », conclut M. Bourassa.

Les personnes intéressées à s'inscrire à la formation rémunérée peuvent le faire à partir du site Internet d'Alcoa. Les candidats seront sélectionnés pour le début des cours fixé au 19 février.

Luc Bourassa, directeur des ressources humaines et des communications à l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau. Photo courtoisie

Un emploi en demande

(JG) Les opérateurs sont plus de 400 à travailler chez Alcoa. « C'est la porte d'entrée pour ce qu'on appelle nos journaliers. Ils sont associés à l'opération des cuves », explique le directeur des ressources humaines et des communications, Luc Bourassa.

À titre d'exemple, ils œuvrent à la manutention du métal liquide et des anodes, à la gestion des cuves, au déplacement du matériel sur le site de l'usine, à la gestion des anodes et du métal ainsi qu'à la coulée à la fonderie (transformer le métal liquide en liquide solide), notamment.

Alors que cet emploi pouvait être réservé aux hommes dans un passé pas si lointain, il est maintenant beaucoup plus accessible. « Ç'a beaucoup évolué au fil des dernières années. C'est de plus en plus mécanisé, il y a des équipements, mais c'est du travail relativement physique. On est rendu avec plus de 10 % de femmes dans l'usine et la plupart font cette tâche-là », souligne M. Bourassa, qui invite la gent féminine à postuler.

Une famille de Baie-Comeau raconte sa réalité

Antoine, le petit guerrier courageux

Émotions, stress, allers-retours entre Baie-Comeau et Québec, complications médicales, nouveau diagnostic, le moins que l'on puisse dire c'est que la famille Morency-Caron-Plante en a vu de toutes les couleurs depuis deux ans.

Anne-Sophie Paquet-T.
aptheriault@lemanic.ca

Antoine, 20 mois, a déjà beaucoup de bagages de vie, et ce, même à son jeune âge. Né avec une maladie cardiaque, il fait preuve de courage depuis sa venue au monde. Ses parents Marika et Michael l'accompagnent dans cette épineuse réalité. Vivant sur la Côte-Nord, les préoccupations sont d'autant plus fréquentes.

Le 24 janvier 2022, Marika apprend que son garçon Antoine, encore dans son ventre, est atteint d'une cardiopathie congénitale.

Sa gravité peut varier, allant d'une maladie très mineure, qui ne cause jamais de problème, à une plus grave.

Le hasard est malheureusement tombé sur la deuxième option pour Antoine. Déjà à six jours de vie, il devait passer sous le bistouri afin de subir une opération à cœur ouvert.

Comme si ce n'était pas suffisant, des complications ont malheureusement eu lieu et son cœur a dû être réouvert une seconde fois.

Une autre mauvaise nouvelle

À l'été 2023, un second diagnostic survient, une sténose de l'artère pulmonaire sévère qui suscitera une troisième opération à cœur ouvert.

Cette opération aura finalement lieu le 7 décembre après un aller-retour Baie-Comeau–Québec pour rien en novembre dernier en raison d'une urgence au bloc opératoire et la gastro qui est entrée dans l'équation.

Marika Plante et Michael Morency-Caron sont restés au chevet de leur petit garçon pendant un mois.

Cette longue période se justifie par son rétablissement, mais aussi par un VRS (virus respiratoire syncytial) qu'Antoine a attrapé, ce qui a causé des arythmies. Pour ses raisons, Antoine et ses parents ont passé l'entièreté du temps des fêtes entre l'hôpital et le Manoir Ronald McDonald de Québec.

La réalité de vivre en région

Les spécialistes de la santé pour le cas d'Antoine se trouvent tous à Québec. C'est à cet endroit qu'ils sont pris en charge. « C'est passé dans nos têtes de se rapprocher des grands centres », a confié Marika Plante. Le cas d'Antoine n'est pas connu à l'hôpital de Baie-Comeau et sa maman ne peut s'empêcher d'être inquiète, si une situation d'urgence arrivait.

Antoine, lors de sa dernière opération à cœur ouvert au CHUL de Québec où il y est resté un mois. Photo Marika Plante

> « C'est passé dans nos têtes de se rapprocher des grands centres. »
>
> – Marika Plante

Les allers-retours, les dépenses quotidiennes et les imprévus à l'extérieur coûtent cher et le couple doit déjà se contenter d'un seul salaire.

En plus des suivis aux trois mois, une intervention d'un cathétérisme pour son aorte aura lieu en 2024.

Un casse-tête financier

Depuis la naissance d'Antoine, soit le 6 mai 2022, Marika n'est pas retournée travailler pour des raisons évidentes. La fragilité du système immunitaire de son garçon est en cause et les médecins préfèrent qu'il intègre un service de garde seulement après avoir fêté ses deux ans.

Elle a reçu ses prestations de RQAP (Régime québécois d'assurance parentale) ainsi que des prestations d'assurance-emploi pour proches aidants.

Aujourd'hui, elle n'a plus droit à aucun financement mis à part les allocations familiales. « Les voyages coûtent cher et les comptes continuent de rentrer », explique Mme Plante.

Antoine et ses parents Michael et Marika lors d'une séance photo au Manoir Ronald McDonald de Québec. Photo Manoir Ronald McDonald

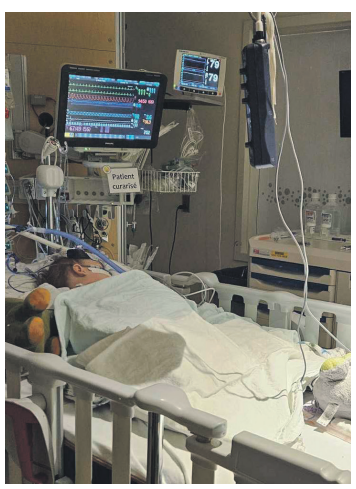

Antoine, lorsqu'il est sorti de sa dernière opération en décembre 2023. Photo Marika Plante

Une générosité communautaire en guise de répit

(ASPT) Le 31 décembre 2023, Marika a décidé de demander de l'aide à sa communauté en créant une campagne de sociofinancement Go Fund Me. « C'est difficile et gênant en tant que parents de demander de l'aide, mais je crois que nous sommes rendus là après deux ans d'allers-retours », a écrit Marika Plante.

Au moment d'écrire ces lignes, un montant de 3 470 $ avait été récolté et plus de 70 personnes avaient contribué. « Aucun mot ne pourra exprimer toute notre gratitude envers vous. Merci mille fois de rendre cette tempête moins pénible », a conclu la maman avec émotion.

LES MARÉES
SEPT-ÎLES

Source :
Pêches et Océans Canada

2024-01-17 (mer)		
Heure	(m)	(pi)
06:07	2.5	8.1
12:15	0.5	1.7
18:20	2.4	8

2024-01-18 (Jeu)		
Heure	(m)	(pi)
00:40	0.5	1.5
07:03	2.5	8.2
13:23	0.7	2.1
19:20	2.2	7.1

2024-01-19 (ven)		
Heure	(m)	(pi)
01:31	0.6	2
08:04	2.5	8.2
14:40	0.7	2.4
20:31	1.9	6.3

2024-01-20 (sam)		
Heure	(m)	(pi)
02:29	0.7	2.4
09:11	2.5	8.3
16:01	0.7	2.4
21:51	1.8	5.9

2024-01-21 (dim)		
Heure	(m)	(pi)
03:33	0.8	2.6
10:19	2.6	8.5
17:15	0.7	2.2
23:06	1.8	5.8

2024-01-22 (lun)		
Heure	(m)	(pi)
04:37	0.8	2.6
11:21	2.7	8.9
18:16	0.6	1.9

2024-01-23 (mar)		
Heure	(m)	(pi)
00:07	1.8	6
05:35	0.7	2.4
12:15	2.8	9.2
19:06	0.5	1.7

Deuxième région la plus touchée au Québec

13 noyades en 2023 sur la Côte-Nord

Ce n'est pas dans son habitude, mais la Côte-Nord se hisse au deuxième rang des régions à avoir cumulé le plus de noyades l'an dernier. Son bilan s'établit à 13 noyades sur 82, soit 16 % de celles enregistrées du Québec.

Johannie Gaudreault

La région arrive tout juste derrière la Montérégie, qui demeure l'une des régions les plus touchées avec 18 noyades (22 %) survenues sur son territoire. Suivent le Saguenay–Lac-Saint-Jean avec 11 noyades (13 %) et la Capitale-Nationale avec 10 noyades (12 %).

Selon les données recueillies par la Société de sauvetage, aucun incident n'a été recensé dans le Nord-du-Québec et à Laval. Les autres régions oscillent entre 1 et 6 noyades.

Noyades multiples

Ce qui est particulièrement marquant en 2023, c'est le nombre de décès par noyade qui est plus élevé qu'à l'habitude.

En effet, depuis les dernières années, la Société de sauvetage avait comptabilisé très peu de noyades multiples par année, avec une moyenne de 2,5 incidents par an faisant plus d'une victime, majoritairement deux à la fois. En 2023, 7 incidents ont causé la mort de 25 personnes, emportant en moyenne 4 personnes par incident.

Sur la Côte-Nord, par exemple, en juin, le Québec a été dévasté alors que 4 jeunes, tous âgés de plus de 10 ans, et un adulte ont été emportés par les eaux du fleuve. Ils faisaient partie d'un groupe de 11 personnes qui pêchaient depuis la rive.

En septembre, trois travailleurs de la pêche commerciale sont morts après le naufrage de leur embarcation au large de La Tabatière. «Cette tragédie aurait pu être encore plus dévastatrice, alors que six personnes se trouvaient à bord», estime la Société de sauvetage.

Le drame de Portneuf-sur-Mer a emporté la vie de 5 personnes par noyade, dont 4 enfants. Photo Johannie Gaudreault

«En 2023, nous avons assisté à de nombreux événements tragiques. Ces décès ne sont pas seulement des statistiques, mais représentent des vies perdues et des familles brisées. Ils soulignent l'urgence de renforcer nos efforts en matière de prévention et d'éducation à la sécurité aquatique», témoigne Raynald Hawkins, directeur général de la Société de sauvetage.

Statistiques en vrac

– 66 noyades (80 %) sont survenues en milieux naturels (rivières, lacs, fleuve);

– 63 noyades ont touché des hommes, comparativement à 14 de sexe féminin;

– Les deux activités principales en cause sont la navigation (26 incidents, 32 %) et la baignade (11 incidents, 13 %);

– Les deux causes principales sont le chavirement (18 %) et la chute accidentelle (15 %).

Des travaux routiers à venir à Franquelin

La réfection de la route 138 près de la côte Bellevue ainsi que l'asphaltage près du tunnel Saint-Nicolas, deux projets à Franquelin, sont prévus à l'agenda 2024 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).

Karianne Nepton-Philippe
Initiative de journalisme local

Le ministère note un état de dégradation important de la chaussée de la route 138, sur 2,3 km, à l'approche ouest du tunnel Saint-Nicolas.

«En plus de l'asphaltage, il est prévu de déboiser du côté intérieur de la courbe à l'approche ouest du tunnel, afin d'augmenter la visibilité des automobilistes», indique Caroline Rondeau, conseillère en communication à la direction nord-côtière du MTMD. «Il est aussi prévu d'adoucir cette courbe afin qu'elle se prenne plus naturellement», ajoute-t-elle. Deux ponceaux seront également remplacés.

Côte Bellevue

Le processus d'octroi du contrat pour la réalisation des travaux dans le secteur de la côte Bellevue est en cours. L'appel d'offres public a eu lieu cet automne et l'ouverture des soumissions s'est tenue en décembre.

«Les travaux pourraient débuter à l'hiver 2024», mentionne Mme Rondeau.

Ce projet consiste en une reconstruction sur près de 2 km. La route sera éloignée de la zone instable et le tracé deviendra plus sécuritaire. De plus, la voie auxiliaire pour véhicules lents sera prolongée d'environ 1 km. Il est trop tôt pour que le MTMD parle de chiffres. Cependant, ces projets sont estimés à entre 1 et 5 M$. Le ministère dévoilera au printemps tous les projets qui combleront son calendrier 2024 pour le secteur de la MRC de Manicouagan ainsi que toute la Côte-Nord.

La courbe avant le tunnel Saint-Nicolas est à refaire. Photo Karianne Nepton-Philippe

En direct

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous accueillent tous les dimanches de 8h à 13h pour un brunch au 1430 boul. Laure. Bienvenue à tous.

ORDRE LOYAL DES MOOSE

L'Ordre loyal des Moose avise la population que nous avons toujours nos déjeuners le dimanche matin à compter de 8h00. Depuis le début de l'année, un montant d'un dollar par déjeuner est conservé jusqu'à la fermeture du local pour la période estivale. Ce montant sera remis à un organisme de la région qui sera déterminé par le comité exécutif.

L'AMICALE SAINT-JOSEPH

L'Amicale Saint-Joseph offre ses services, principalement pour les buffets après funérailles. Un service à prix modique est offert aux familles endeuillées par une équipe de personnes bénévoles. Contactez Mme Solange ou M. Marcel Blais au 418 962-9189 ou au 418 961-8035.

CERCLE DES FERMIÈRES DE SEPT-ÎLES

On peut toujours prendre sa carte de membre au coût de 35$. Pour celles (anciennes et nouvelles) qui veulent connaitre les activités du cercle, des rencontres ont lieu le mercredi soir dès 19 h et le jeudi et samedi après-midi dès 13h au local situé au 556 avenue DeQuen. Ces activités permettent aux membres d'échanger sur les techniques d'artisanat et d'approfondir leurs connaissances.

AMATEUR DE TIMBRES

Les rencontres se tiennent chaque troisième mardi du mois. Pour information : Wolfram Günther, 418 965-7515

ÉQUIJUSTICE CÔTE-NORD EST

L'organisme de justice réparatrice est déménagé au 637, avenue Dequen, Sept-Îles. Équijustice a pour mission de développer une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences. Pour en savoir davantage : 418 962-0173.

À LA SOURCE

Voici les activités de l'organisme pour Sept-Îles: Atelier sur les « Droits des femmes » mardi le 23 janvier à 9h30. Port-Cartier : Atelier sur les « Droits des femmes » mardi le 23 janvier à 10h00. Atelier sur la DME avec une nutritionniste du CISSS mercredi le 24 janvier à 10h00. Les ateliers/activités pour Sept-Îles, se déroulent au 469, avenue Dequen. Les activités pour Port-Cartier se déroulent au 25, avenue Parent. Inscriptions obligatoires. Pour plus d'information, consultez notre page Facebook ou téléphonez au 418 968-2436.

ÉKI-LIB SANTÉ CÔTE-NORD

Éki-Lib Santé Côte Nord vous annonce la mise sur pied des premiers groupes de soutien pour les proches des personnes ayant un trouble alimentaire. Ces groupes seront animés par la directrice et nutritionniste de l'organisme, Jennyfer Bezeau. Ils seront offerts en ligne seulement, les rendant disponibles à toute la population Nord-Côtière qui souhaite participer. Pour info : 418 968-3960, direction@eki-lib.com.

BELLE ET BIEN DANS SA PEAU

Les femmes peuvent prendre en main les effets qu'entraînent le cancer et ses traitements sur l'apparence. Animés par des spécialistes bénévoles, les ateliers sont donnés en petits groupes pour préserver un environnement de soutien accueillant. Les ateliers gratuits se donnent aux deux mois, au CLSC du 405, avenue Brochu, à Sept-Îles. Une trousse de produits est offerte à chaque participante. Les femmes atteintes de cancer sont invitées à s'inscrire sur le site BBDSP.ca ou auprès de votre infirmière pivot en oncologie au 418-962-9761 poste 452418.

AL-ANON

Il n'est pas nécessaire de boire pour souffrir de l'alcoolisme. Si la consommation d'alcool d'une personne vous dérange. Il y a de l'aide chez Al-Anon au 1 844 725 2666 ou www.al-anon-quebec-est.org. Vous êtes bienvenues à l'une de nos réunions qui ont lieu plusieurs fois par semaine

ASSOCIATION DE FIBROMYALGIE DE DUPLESSIS

L'Association fibromyalgie de Duplessis est à la recherche de professionnels de la santé désirant mettre leur expertise au service de ses membres afin de dispenser des cours de yoga et de stretching (étirements musculaires) pour le point de service de Port-Cartier. Pour plus d'informations, communiquez avec Marie-Claude Coulombe, au 418 968-1999 ou par courriel à asso.fibro.duplessis@telus.net.

INVITATION AUX ORGANISMES DE LA RÉGION

Saviez-vous que cette page vous est offerte gratuitement?
Si vous souhaitez vous faire connaître ou promouvoir un évènement, écrivez-nous avant le jeudi 16 h au : journal@lenord-cotier.com

LE BEL ÂGE

LES JOYEUX RETRAITÉS DE SEPT-ÎLES

Prendre note que le bureau est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 16h. Si vous êtes intéressés à jouer aux cartes, joignez-vous à nous les mercredis de 13h à 16h au Rendez-vous des Aînés (286, Humphrey). Le coût de cette activité est de 3$. Pour vous inscrire, contactez Nicole Séguin au 418 350-0690.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SEPT-ÎLES

Le bureau est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 13h15 à 16h. Pour les voyages organisés, vous pouvez passer au bureau chercher un dépliant avec les dates possibles; Mme Claudette Massé, avec la collaboration de Vacances Inter, pourra également vous renseigner sur le sujet. Pour plus d'informations sur le club, rendez-vous au clubagedorseptiles.com ou : 418 968-3445.

HAÏKU

nid déserté
que de la neige
et du silence

Hélène Bouchard
Groupe Haïku Sept-Îles

NousTV 555 HD

NOUSTV : AU 555 (TIVO) / 100 (EPICO)
Émissions en provenance du réseau: jeudi et vendredi (12h30-13h30); mercredi au dimanche (21h-22h); samedi et dimanche (8h-9h30)

HORAIRE COMPLET : www.nous.tv/sept-îles

Émissions locales (17 au 23 janvier 2024)	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21	LUNDI 22	MARDI 23
Connecté Sept-Iles et Port-Cartier (actualité locale)	11h30,18h30	8h30,12h,20h30	8h,11h30,18h30	14h,20h	12h,17h, 22h	8h,11h30,18h30	8h30, 12h30, 18h
Conseil municipal de Sept-Iles	12h30					19h (direct)	21h
Droit devant (information juridique utile pour notre vie quotidienne)	8h, 18h15	19h45	13h45	13h30, 20h30	11h45, 20h45	17h	12h
La messe quotidienne	10h30	10h30	10h30			10h30	10h30
Télé-Bingo Rotary (en direct)							18h15
Tel quel (plongez au cœur d'un événement ou d'un coin de la région)	19h15, 22h15	13h45, 20h15	18h15	11h45, 20h45	12h30, 22h45	21h45	9h, 17h15
La vitrine en rappel (découvrez un organisme local chaque semaine)	8h15, 19h	13h30, 17h	9h, 20h	11h30, 18h	12h45, 22h30	9h, 12h15	11h45, 20h15
Salon du livre de la Côte-Nord (entrevues avec des auteurs)	8h30		10h	18h30	19h	12h30, 18h	13h30
M. le maire de Port-Cartier vous répond	19h30	19h	12h	17h	11h, 18h30	8h30, 22h	20h30
Maya découvre le golfe du Saint-Laurent (série documentaire)	9h, 22h	19h30	13h30, 18h	13h45, 19h	20h30	12h, 21h30	11h30, 20h
Les matelots de Tante Caro (10e anniversaire) / émission pour enfants	10h	11h30	8h30, 17h	13h	9h30		8h
Votre horoscope (avec Alexandre Aubry)	22h30	10h			23h		10h
Cultivez votre plaisir (spectacles et évènements culturels dans la région)	12h, 17h	8h	20h30	19h30	10h, 18h	10h, 21h	13h
Émissions spéciales			22h	22h			

Le coin des potins

De la grande visite à l'Âtre

Le 3 janvier, les résidents de l'Âtre, ont eu droit à une visite de taille! Shauit est venu déjeuner avec eux et leur offrir l'écoute de 2 succès à venir. Son message pour l'année à venir aux résidents : "Prenez un jour à la fois et confiez à une force plus grande que vous ce qui vous rend impuissant."

Merci à Shauit pour cette belle inspiration. Que cette année soit remplie de positivité et de réalisations pour tous.

Une reconnaissance pour leur implication

La Ligue de hockey des Vétérans de Sept-Îles a rendu un hommage fort mérité à trois personnes qui ont été impliquées durant près de 20 ans, soit Kathy Forgues, Robert Carbonneau et Steve Lebel. Accompagnés des capitaines d'équipes et de la nouvelle présidente, Catherine Le Boulaire, ils ont procédé à une mise au jeu protocolaire lors de la soirée de match du 8 janvier.

Vous avez un potin à nous raconter?

Faites nous parvenir une photo et un court texte d'un petit fait cocasse ou moment heureux, au plus tard le jeudi 16h, précédent parution, à **journal@lenord-cotier.com.**

LE SOURIRE de la semaine

Bonne semaine à Cynthia Bacon qui travaille pour le CISSS de la Côte-Nord en santé publique. Tu es une femme exceptionnelle. Garde toujours le sourire et ne perds jamais espoir.

présenté par

Audrey B. Lachapelle et Jessy Brisson
pharmaciennes propriétaires affiliées à
Jean Coutu
Place de Ville, 770, boulevard Laure
Livraison: 418 962-3333

Tout un succès entourant les prestations 2023 du Cœur de Noël de Sept-Îles

Les choristes du *Cœur de Noël* sont plus que fiers d'annoncer qu'ils ont amassé un montant de 5 460,00 $ qui a été entièrement remis à l'organisme *Transit Sept-Îles* qui, entre autres choses, en profitera pour faire l'achat d'un deuxième réfrigérateur commercial, qui sera installé à *l'extérieur* de leur établissement rue Gamache à Sept-Îles. *Transit Sept-Îles* dont la mission première est de lutter contre l'itinérance, pourra ainsi contribuer davantage à soutenir ceux et celles qui ont faim et qui se servent à même les dons de nourriture que contiennent ces réfrigérateurs. Du fond du cœur, merci aux Septiliens qui ont contribué en décembre au succès sans précédent du « *Cœur* » *de Noël* lors de leurs prestations dans les maisons ou les lieux publics.

Les Mullet Sisters

Mélanie McCarthy, Jessica Narbonne et Sophie Bourgeois avaient fières allures avec leur « pinch » sur cette photo. Le trio était de la partie en fin de semaine pour le Tournoi Bout'Souffle. Leur nom d'équipe : Mullet Sisters.

REMUE-MÉNINGES

SUDOKU

6	8		9					
	5	2	3	6			1	7
7		9						
			1		2	7		
9	7							
2		1		5	3	6		
	2				9	4		3
8		7	6	4				2
					1			6

RÈGLES DU JEU:
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

6	8	3	9	1	7	5	2	4
4	5	2	3	6	8	9	1	7
7	1	9	5	2	4	3	6	8
3	6	8	1	9	2	7	4	5
9	7	5	4	8	6	2	3	1
2	4	1	7	5	3	6	8	9
1	2	6	8	7	9	4	5	3
8	3	7	6	4	5	1	9	2
5	9	4	2	3	1	8	7	6

MOT CACHÉ

A
ALBERTA
ATLANTIQUE
B
BARRIE
BERNACHE
BRAMPTON
BURNABY
C
CHARLOTTETOWN
D
DOLLAR
E
EDMONTON
ÉRABLE
F
FRASER
FREDERICTON
FUNDY
G
GATINEAU
GUELPH
H
HALIFAX
HAMILTON
HUDSON
K
KINGSTON
KITCHENER
L
LABRADOR
LAVAL
LETHBRIDGE
LÉVIS
LOGAN
LONDON
LONGUEUIL
M
MANITOBA
MARKHAM
MONCTON
MONTRÉAL
N
NELSON
NIAGARA
NUNAVUT
O
ONTARIO
OSHAWA
OTTAWA
OUTAOUAIS
P
PACIFIQUE
PAYS
Q
QUÉBEC
R
REGINA
ROCHEUSES
S
SAGUENAY
SARNIA
SASKATCHEWAN
SASKATOON
SHERBROOKE
SUDBURY
SURREY
T
TORONTO
V
VANCOUVER
VICTORIA
W
WINNIPEG
Y
YUKON

S	E	L	N	N	A	R	A	G	A	I	N	Y	A	N	E	U	G	A	S
O	U	U	E	O	O	H	U	D	S	O	N	O	T	L	I	M	A	H	C
M	I	D	Q	T	O	T	Y	E	R	R	U	S	A	W	A	T	T	O	V
A	O	R	B	I	H	T	S	P	A	C	I	F	I	Q	U	E	T	A	G
N	U	N	A	U	T	B	A	G	A	T	R	E	B	L	A	N	N	E	E
E	T	C	T	T	R	N	R	K	N	Y	U	K	O	N	O	C	P	D	M
L	A	H	S	R	N	Y	A	I	S	I	V	E	L	R	O	I	M	A	Y
S	O	A	E	O	E	O	B	L	D	A	K	L	O	U	N	O	H	B	X
O	U	R	S	D	I	A	A	E	T	G	S	T	V	N	N	K	A	A	S
N	A	L	U	A	R	I	L	N	R	A	E	E	I	T	R	N	F	A	N
S	I	O	E	R	R	N	G	E	I	N	R	W	O	A	R	I	S	R	O
H	S	T	H	B	A	R	N	R	R	G	A	N	M	U	L	K	N	E	T
E	R	T	C	A	B	A	E	N	G	A	E	C	B	A	A	Y	U	N	C
R	A	E	O	L	G	S	O	A	I	N	B	R	H	T	V	D	N	E	I
B	L	T	R	O	A	T	T	R	O	O	H	L	C	E	A	N	A	H	R
R	L	O	L	R	P	I	O	T	S	P	O	H	E	A	L	U	V	C	E
O	O	W	F	M	N	T	C	H	L	N	E	P	A	Y	S	F	U	T	D
O	D	N	A	E	C	N	A	E	D	W	C	E	B	E	U	Q	T	I	E
K	R	R	A	I	O	W	U	O	A	M	A	N	I	T	O	B	A	K	R
E	B	U	V	M	A	G	N	N	L	I	U	E	U	G	N	O	L	Y	F

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : CALGARY

HOROSCOPE

SEMAINE DU 14 AU 20 JANVIER 2024

Signes chanceux de la semaine :
Taureau, Gémeaux et Cancer

BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Si vous n'avez pas encore découvert votre voie professionnelle, vous devriez enfin percevoir une révélation qui vous guidera dans la bonne direction. L'un de vos proches aura besoin de votre soutien, nécessitant une forme d'entraide de votre part.

TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
Les célébrations sont terminées et la routine reprend son cours. Vous parviendrez à maintenir une vie sociale dynamique, même s'il s'agit simplement de votre participation sur les réseaux sociaux. Prendre du repos sera tout aussi nécessaire.

GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
En réponse à des transformations professionnelles, vous devrez intervenir dans un domaine où seules vos compétences pourront produire des résultats exceptionnels. À la maison, vous orchestrerez un vaste nettoyage avec toute la famille.

CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Vous aurez envie de prendre des vacances et n'hésiterez pas à partir en solo ou en couple vers un endroit exotique ou un charmant chalet et un bon feu de foyer. Vous vous réjouirez de renouer avec votre vie sociale.

LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Rien n'est plus crucial que la santé. Votre médecin devrait enfin identifier la source de vos inconforts et vous proposer le traitement approprié pour que vous vous rétablissiez promptement. Ayez foi en son expertise!

VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Au travail ou dans d'autres aspects de votre vie, vous devrez négocier ou faire de la médiation. Vous trouverez des solutions pour surmonter tous les obstacles, que ce soient des conflits syndicaux ou des clients mécontents.

BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Les documents, les courriels et les appels en attente s'accumulent. Vous redoublerez d'efforts pour récupérer le temps perdu. Vous ferez preuve d'ardeur pour maintenir un environnement impeccable chez vous aussi.

SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Vous recevrez de nombreuses félicitations pour diverses raisons. On pourrait vous admirer après une brillante réussite. Vous aurez de quoi ressentir de la fierté. Avec cette assurance, vous pouvez entreprendre n'importe quel projet.

SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Vous n'avez pas eu l'occasion de rencontrer tous vos proches pendant les Fêtes; voici l'occasion de vous réunir! Vous performerez de façon remarquable au travail et à la maison. Or, même si vous déployez vos meilleurs efforts, certains sont toujours difficiles à satisfaire.

CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Vous désirerez partager des conversations : anecdotes de vacances ou récits familiaux, les mots couleront aisément! Au travail, votre remarquable sociabilité vous permettra de conclure de fructueuses transactions.

VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
Un soupçon de raffinement supplémentaire serait bienvenu. Contre toute attente, une promotion vous sera proposée, mais le stress sera prédominant, accompagné d'une touche de fatigue et de confusion par moment.

POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
En action, vous attirerez toute l'attention. Certains devraient vous remarquer pour diverses raisons. Vous ferez preuve de créativité ou éprouverez du plaisir à apprécier une forme d'art, ne serait-ce que par contemplation.

MOTS CROISÉS

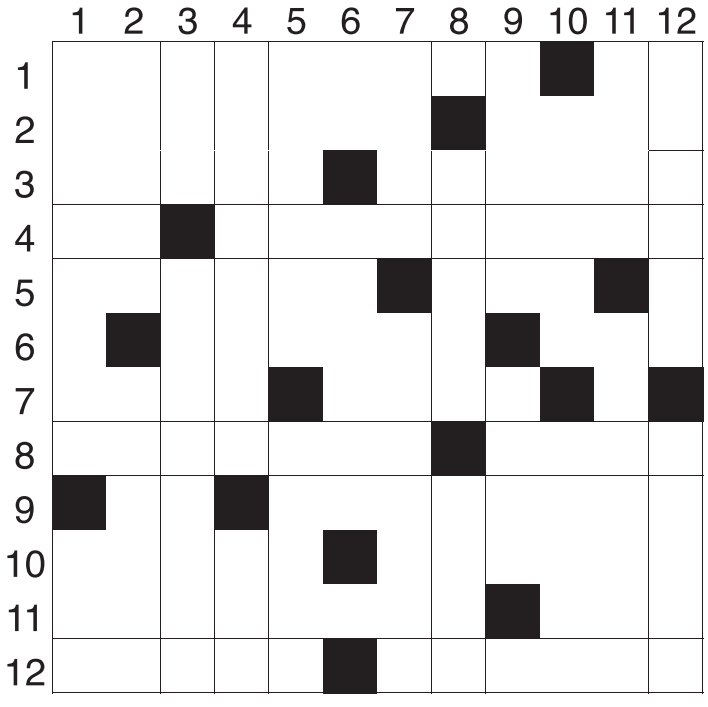

HORIZONTALEMENT
1. Despote — Note.
2. Sortir du sommeil — Spirituex.
3. Habiter en un lieu — Maniaque.
4. Ancienne note — Battement.
5. Fournit de l'huile — Grand panier plat.
6. Nom d'une mouche — Fourrage.
7. Formulés — Café très fort.
8. Ils font avancer la barque — Elle roule.
9. Article contracté — Défripés.
10. Se danse dans les Caraïbes — Colonne vertébrale.
11. Attroupent en faisant du bruit — Sous un navire.
12. Milieu clos et protecteur — Lieu dépeuplé.

VERTICALEMENT
1. Savourer — Partie d'un canal.
2. Singé — Titre féminin.
3. Démonstratif — Encourager.
4. Meurt — Qui est exact.
5. Orange — Sel de l'acide urique.
6. Double règle — Érudit.
7. Dieu de l'Amour — Interrompt pour quelque temps.
8. Laisser couler de la salive — Division d'une pièce.
9. Il aime le reggae — En espèces.
10. Fourmi reproductrice — En usage.
11. Chanson populaire du Portugal — Empêcher d'avancer.
12. Fruits secs — Foncent.

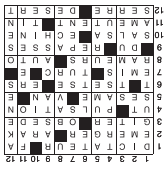

SUIVEZ-NOUS
sur Linkedin
Le Nord-Côtier
L'hebdo quotidien

PETITES ANNONCES

POUR ACHETER. POUR VENDRE.
Près de chez vous!

DE PENTECÔTE À NATASHQUAN
Contactez
418 960-2090, poste 2210

HEURE DE TOMBÉE : VENDREDI 10 H
MODE DE PAIEMENT : Comptant, Visa ou Mastercard

TARIFICATION

20 mots et moins :	9 $
Avec encadré ou inversé :	11 $
Avec couleur :	15 $
Prière régulière :	12 $
Prière longue :	25 $
Prière avec photo :	30 $

Taxes incluses. Toutes les annonces classées devront être payées avant parution.

PAR TÉLÉPHONE : 418 960-2090, poste 2210

Par courriel : reception@lemanic.ca

Le Nord-Côtier L'hebdo quotidien

LOGEMENTS À LOUER

NORTH VIEW (APPARTEMENTS DU GOUVERNEUR). Tél. : 418 968-8816, 2 ½ et 3 ½ chauffés, éclairés, semi-meublés, 4 ½ et 5 ½ non meublés, chauffés, éclairés, interphone, bien situés, tranquilles. Libres immédiatement.

SUIVEZ-NOUS sur Twitter LeNordCotier

DIVERS

ACHÈTE vos vieux jeux et vieilles consoles, Nintendo NES, Super Nintendo, Nintendo 64, Wii, Wii U, Nintendo Switch, Gameboy, DS, 3DS, Sega Genesis, Sega Saturne, Dreamcast, Playstation, Xbox, Vectrex, Coleco, Intellevision, Virtial Boy, Turbo Grafix, Atari, figurine Amiibo ou autres consoles. Offre très bon prix pour vos jeux et consoles $$. Tél. 418 297-9523

RACHAT de vos carabines et fusils par l'armurerie Sécure Armes, estimation professionnelle à domicile, déplacement partout au Québec, accréditation GRC, reçu et transfert SIAF inclus. Tél. 581 989-ARME (2763)

NOS **JOURNALISTES TOUJOURS PRÉSENTS** LORS DES GRANDS **ÉVÈNEMENTS!**

ASTROLOGIE/ OCCULTISME/ CARTOMANCIE

ANA Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. 450 309-0125

Le Nord-Côtier L'hebdo quotidien
Trouvez-nous sur LinkedIn
@journal-le-nord-côtier-inc

AGENCES/ RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438 899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le # (carré) 6920 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

Le NC **RECYCLEZ** votre journal pour un avenir plus vert!

NOUVELLE APPLICATION MOBILE. GRATUITE.
Lire. Découvrir. Partager.
Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play
Le Nord-Côtier

MULTI LOGIS
Sept-Îles et Port-Cartier
2 ½, 3 ½, 4 ½ et 5 ½
BUREAU : 685-A, GIASSON #1
SERVICE 24/7
418 968-3343
Visitez notre site Internet www.multi-logis.com

APPARTEMENTS LE CONCORDE
418 968-8833
Studios
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
* Chauffés
* Éclairés
* Centre-ville
418 968-8833

Location Roy
418-960-3204
Location7iles
Spécial combo
remorque fermée et carriole
A LOUER 418 960-3204

lenordcotier.com

Le Nord-Côtier L'hebdo quotidien
719, boul. Laure, Sept-Îles, QC G4R 1Y2
Téléphone : 418 960-2090 | Télécopieur : 418 968-3129
www.lenord-cotier.com | info@lenord-cotier.com

FONDATEUR Gino Lévesque
ÉDITRICE Karine Therrien
RÉDACTRICE EN CHEF Émy-Jane Déry
JOURNALISTES Sylvain Turcotte, Vincent Rioux-Berrouard, Marie-Eve Poulin, Sylvie Ambroise
COORDONNATRICE À LA MAQUETTE Anny Hamilton
ADJOINTE DE DIRECTION Bianka Chassé
CONSEILLÈRES VENTES ET MARKETING Sylvie Gagné, Marie-Pierre Renaud, Manon Buccinna
INFOGRAPHIE France St-Laurent
COORDONNATRICE WEB ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE Josey Picard
RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION Simon Brisson, Bianka Chassé
IMPRESSION / TIRAGE Québecor Média, 16 900 exemplaires

ÉDITIONS NORDIQUES 2007 inc
ÉDITIONS NORDIQUES
770, rue de Bretagne, Baie-Comeau, QC G5C 1X5
Téléphone : 418 589-9990
Télécopieur : 418 589-1211

PRÉSIDENT Simon Brisson
VICE-PRÉSIDENTE FINANCES ET ADMINISTRATION Caroline Gagnon
COMMIS À LA FACTURATION Claudie Julien, Valérie Normand

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

La distribution de votre journal implique une logistique importante. Beau temps mauvais temps, les camelots de notre réseau sont à pied d'œuvre à chaque semaine afin de faire la livraison dans les meilleurs délais. Merci de respecter leur travail en faisant preuve de compréhension à leur égard.

Journal hebdomadaire indépendant membre de hebdos QUÉBEC

RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE | RÉSEAU SÉLECT

ISSN 2817-6049 (Imprimé) | ISSN 2817-6057 (En ligne)

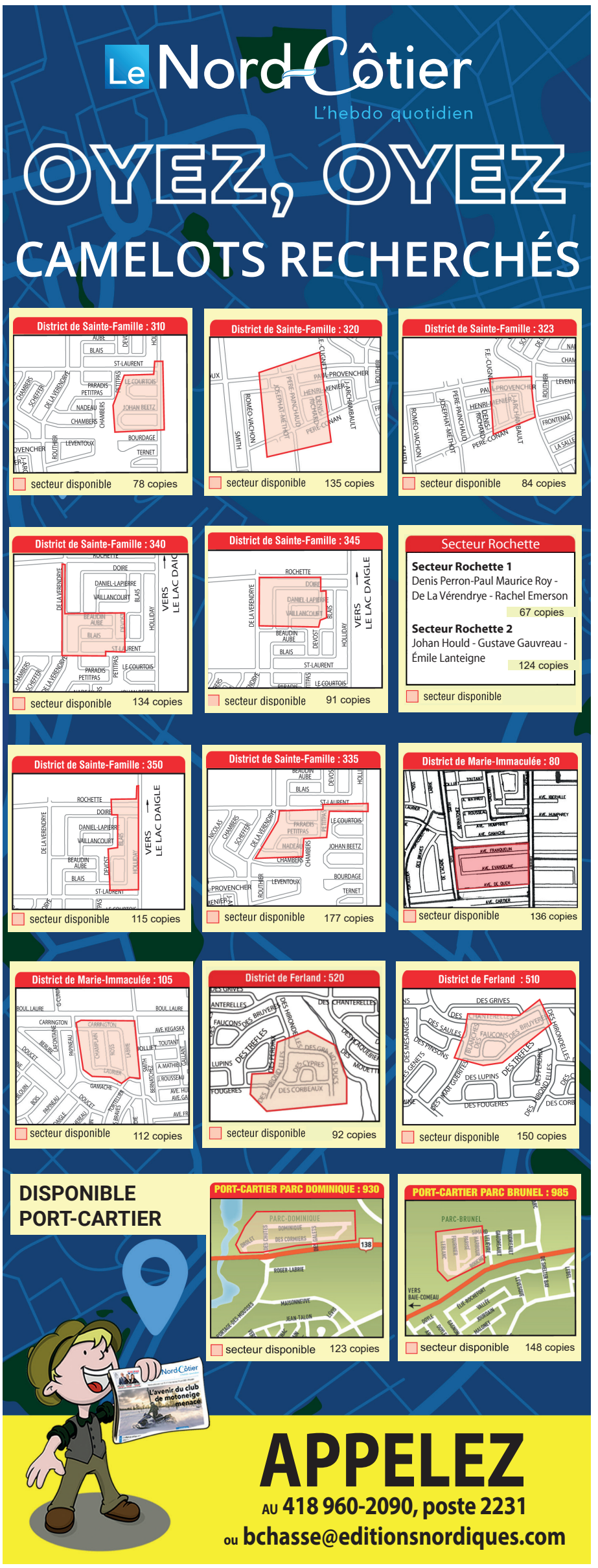

RioTinto | IOC

Conducteur(trice)s de train – Chemin de fer

(Banque de candidatures 2024)

Offre d'emploi

Votre milieu de travail

La Compagnie minière IOC est un producteur de minerai de fer de premier plan. Elle possède des établissements à Labrador City, des installations portuaires à Sept-Îles, et exploite plus de 400 kilomètres de chemin de fer reliant la mine au port.

Vos compétences

Nous sommes à la recherche de plusieurs candidat(e)s pour le poste de Conducteur(trice) de train aussi appelé Mécanicien(ne) de locomotive – Chemin de fer QNS&L. Nous aurons plusieurs postes à combler tout le long de l'année 2024, postulez maintenant! Veuillez noter que puisqu'il s'agit d'une banque de candidatures, la durée du processus est variable et indéterminée.

Relevant du Superviseur des opérations ferroviaires et travaillant selon un horaire établi selon le principe de tableau général, c'est-à-dire appelé à tour de rôle, vous aurez les tâches suivantes :

- Opérer un train tout en respectant les Règlements d'exploitation ferroviaire du Canada (REFC), les instructions générales d'exploitation et toutes autres procédures internes
- Actionner les commandes des locomotives pour assurer le transport de minerai de fer, de passagers et de marchandises pour le chemin de fer
- Communiquer avec les employés de la régulation du trafic, afin d'assurer la conduite sûre de la locomotive et le respect de l'horaire à l'aide de différents systèmes de communication
- Examiner les locomotives qui vous seront assignées et vérifier l'équipement et les commandes

Autres renseignements

IOC offre un salaire concurrentiel, une gamme complète d'avantages sociaux intéressants.

Votre candidature

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à partir de notre site internet ou du code QR.

Joignez-vous à l'équipe!

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné, conformément au Code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Bernard Canac Marquis, en son vivant résidant au 982, rue Gallienne, Sept-Îles (Québec) et décédé à Sept-Îles le 23 novembre 2022. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, au 61, Johan Hould, Sept-Îles (Québec) G4R 0J8.

Sept-Iles, le 17 janvier 2024. **David Canac Marquis, Liquidateur**

AVIS PUBLIC

VILLE DE SEPT-ÎLES

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Projet de règlement n° 23-12

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 - AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 466 I ET CRÉATION DES ZONES 402-1 I ET 1041-1 F AU PARC INDUSTRIEL VIGNEAULT

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, le soussigné, greffier de la Ville de Sept-Îles, donne avis public de ce qui suit :

1° Faisant suite à l'assemblée publique de consultation tenue **mercredi le 29 novembre 2023**, le conseil municipal a adopté à sa séance du 8 janvier 2024, le second projet de règlement n° 23 12 « Amendement au Règlement de zonage n° 2007-103 - Agrandissement de la zone 466 I et création des zones 402-1 I et 1041-1 F au Parc industriel Vigneault ».

2° L'objet de ce règlement est d'amender le règlement de zonage afin de permettre les usages industriels dans la Zone industrialo-portuaire (secteur Parc Industriel ouest – Jonction Arnaud).

La zone visée par ce projet de règlement et les zones contiguës sont illustrées par le croquis ci-contre :

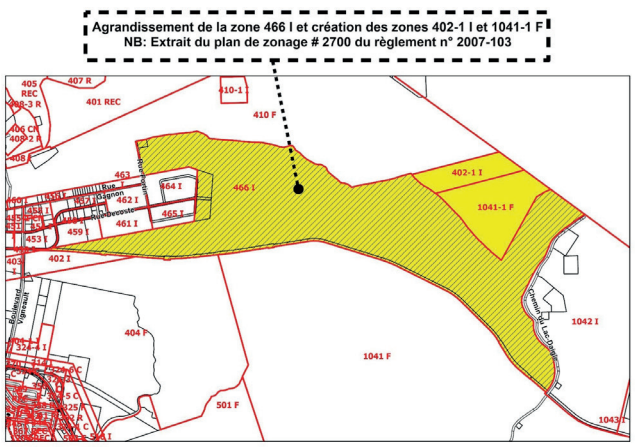

3° Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4° Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques de la Ville de Sept-Îles, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4, téléphone : 418 964-3205.

5° Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui fait l'objet de la demande et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard le 24 janvier 2024**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles, si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6° Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 8 janvier 2024 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme étant celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale désigne parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 10 juillet 2023, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

7° Toutes les dispositions de ce second projet de règlement n'ayant fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

8° Le second **projet de règlement n° 23-12** peut être consulté au ***septiles.ca*** ou au bureau du Service des affaires juridiques, à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 11e jour du mois de janvier 2024.

Me Joël Chouinard, greffier

AVIS PUBLIC

VILLE DE SEPT-ÎLES

Règlement n° 2023-570

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENLÈVEMENT ET LE DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES

- Entrée en vigueur -

Le soussigné, greffier de la Ville de Sept-Îles, donne avis à la population de ce qui suit :

1° Lors de la séance ordinaire du **8 janvier 2024,** le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté le Règlement n° 2023-570 et intitulé **« Règlement concernant l'enlèvement et le déblaiement de la neige sur le territoire de la Ville de Sept-Îles »**.

2° L'objet de ce règlement est de procéder à la refonte et au remplacement du Règlement n° 2008-123 afin de régulariser certaines discordances administratives constatées suivant ses amendements.

3° Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles au **septiles.ca** sous la rubrique « Règlements municipaux » de sa page d'accueil.

4° Le Règlement n° **2023-570** entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 10e jour du mois de janvier 2024.

Me Joël Chouinard
Greffier

SOUDO TECHNIC

RESPONSABLE RH & SST RECHERCHÉ

Tu connais bien les milieux syndiqués ?
Tu recherches un milieu axé sur le travail d'équipe?

Cette opportunité est pour toi !!

NOUS RECHERCHONS

- Baccalauréat en ressources humaines, administration des affaires ou autres formations pertinentes;
- Minimum 3 ans d'expérience pertinente avec connaissances en milieu syndiqué;
- Membre de l'Ordre des conseillers en RH agréés (un atout)
- Sens de l'initiative, rigueur et autonomie
- Aimer travailler en équipe et dans le respect de l'individu
- Être de nature positive et orienté vers les solutions
- Excellentes aptitudes en communication orale et écrite

CE QUE NOUS VOULONS VOUS CONFIER

- Participer aux rencontres de gestion et collaborer avec l'équipe;
- Concevoir, optimiser et mettre en œuvre les processus, politiques et procédures liées aux RH;
- Accompagner les gestionnaires dans les défis relatifs aux talents;
- Réaliser les activités liées au recrutement international;
- Veiller à la conformité des employés en termes de certification;
- Contribuer à la santé et sécurité au travail;
- Agir en tant que personne-ressource dans le dossier d'assurance-collective et assurer la gestion;
- Contribuer au processus d'obtention des subventions accessibles.

CE QUE NOUS OFFRONS

- Salaire concurrentiel et vacances;
- Assurances collectives, incluant assurance dentaire;
- Cotisation de l'employeur au REER
- Flexibilité d'horaire
- Poste permanent

N'attends plus, ce poste est fait pour toi !
Envoie ton CV à :
Guylène Gougeon, contrôleuse financière
ggougeon@soudotechnic.net

180 rue Maltais, Sept-Îles, G4R 3K2 / Tél. : 418.962.5535 – Téléc. : 418.962.4810

CRÉATEURS DE BONHEUR RECHERCHÉS

SALLE À MANGER – CUISINE – COMPTOIR – LIVRAISON – GESTION

VOICI CE QU'ON T'OFFRE

- HORAIRE FLEXIBLE
- POSSIBILITÉ D'AVANCEMENT
- RABAIS EMPLOYÉS
- PROGRAMME DE BOURSES POUR ÉTUDIANTS
- UNE ENTREPRISE IMPLIQUÉE ET ÉCORESPONSABLE

ÉCRIS-NOUS

1005, boulevard Laure, **Sept-Îles**
418 968-9191
st-hubert.com/fr/carrieres.html

St-Hubert

APPEL DE CANDIDATURES GÉNÉRAL

Gouvernement du Québec

FORMATION DU PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SANTÉ QUÉBEC

Le gouvernement du Québec est à la recherche de personnes indépendantes, expérimentées et qualifiées pour agir à la présidence ou à titre d'administrateurs et administratrices du conseil d'administration de Santé Québec en vertu de la *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*.

De plus, le gouvernement du Québec sollicite des candidatures afin de procéder à la nomination d'administrateurs et administratrices à titre de membres ayant une expérience pertinente à la prestation de services de santé et de services sociaux.

En plus de correspondre aux profils de compétence, d'expertise ou d'expérience déterminés, les candidats et candidates doivent avoir une excellente connaissance du réseau de la santé et des services sociaux québécois ainsi que de son mode de fonctionnement. Les personnes nommées par le Conseil des ministres se verront confier un mandat d'une durée maximale de quatre ans.

Cet appel de candidatures permettra aussi de constituer une banque. Cette dernière sera utilisée lorsque des sièges seront vacants au sein du conseil d'administration de Santé Québec.

Vous souhaitez faire une différence dans la gestion du réseau de la santé et des services sociaux? Veiller à l'accomplissement de sa mission au bénéfice des usagers et usagères et de la collectivité québécoise? Faites-nous parvenir votre candidature avant 17 h, **le 9 février 2024**.

Pour en apprendre davantage sur les profils recherchés ou pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez : www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/PostesOfferts.

Québec

AVIS PUBLIC

VILLE DE SEPT-ÎLES

Règlement n° 2023-569
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAXES ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2024

- Entrée en vigueur -

Le soussigné, greffier de la Ville de Sept-Îles, avise la population que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 8 janvier 2024, a adopté son Règlement n° 2023-569 intitulé **« Règlement décrétant les taxes et les compensations pour l'année 2024 »**.

Ce règlement prévoit les différents taux de taxes, les compensations et les tarifications payables pour l'année financière 2024, qui se détaillent comme suit :

1. TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES

1.1 Taxes foncières générales à taux variés :

a) **Catégorie résiduelle** (taux de base) **:** **0,8397 $** du 100 $ d'évaluation

b) **Immeubles de six logements ou plus :** **0,8397 $** du 100 $ d'évaluation

c) **Immeubles non résidentiels:**

i. **3,2003 $** par 100 $ sur la tranche de la valeur portée au rôle d'évaluation qui n'excède pas 10 000 000 $

ii. **3, 3397 $** sur la tranche de la valeur portée au rôle d'évaluation qui excède 10 000 000 $

d) **Immeubles industriels:**

i. **3,6723 $** par 100 $ sur la tranche de la valeur portée au rôle d'évaluation qui n'excède pas 10 000 000 $

ii. **3,7472 $** sur la tranche de la valeur portée au rôle d'évaluation qui excède 10 000 000 $

1.2 Taxes foncières spéciales pour le service de la dette commune :
0,3196 $ du 100 $ d'évaluation

1.3 Taux de taxes foncières combinés

Par conséquent, les taux de taxes foncières combinés sont les suivants :

Catégorie résiduelle	1,1593 $	**Sept-Îles** (incluant Gallix et Moisie)
Catégorie 6 logements et plus	1,1593 $	
Catégorie non résidentielle (tranche de 10 M$ et moins)	3,5199 $	
Catégorie non résidentielle (tranche de plus de 10 M$)	3,6593 $	
Catégorie industrielle (tranche de 10 M$ et moins)	3,9919 $	
Catégorie industrielle (tranche de plus de 10 M$)	4,0668 $	

2. COMPENSATIONS ET TAXES SPÉCIALES

a) Rue du Rond-Point – Moisie (Règlement n° 2009-138) : **1 033,36 $** par immeuble

b) Taxe spéciale rue de l'Église – Clarke (Règlement n° 2011-230) : **51,6680 $**/m de frontage

3. COMPENSATIONS POUR LA FOURNITURE DE L'EAU

a) Fourniture d'eau (logements, chambres, autres) :

- Pour chaque unité d'habitation (par logement) : **180 $**
- Pour chaque chambre d'une maison de chambres ou de pension : **60 $**

b) Consommation avec compteur

Pour toute consommation excédant la limite par période de quatre (4) mois, la compensation sera majorée de 0,70 $ par 1 000 litres excédentaires.

DIAMÈTRE DE LA CONDUITE	COMPENSATION DE BASE (ANNUELLE)	LIMITE DE CONSOMMATION PAR PÉRIODE DE 4 MOIS
16 mm	247,50 $	150 000 litres
19 mm	247,50 $	150 000 litres
25 mm	495,00 $	300 000 litres
38 mm	825,00 $	500 000 litres
50 mm	1 237,50 $	750 000 litres
75 mm	2 475,00 $	1 500 000 litres
100 mm	4 125,00 $	2 500 000 litres
150 mm	6 600,00 $	4 000 000 litres
200 mm et plus	8 250,00 $	5 000 000 litres
Excédent de consommation de 0,70 $ par 1 000 litres excédentaires		

4. COMPENSATIONS POUR LA CUEILLETTE ET L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4.1 Immeubles résidentiels :

- Pour chaque unité d'habitation (par logement) : **245 $**
- Par chambre d'une maison de chambres ou de pension : **75 $**
- Par emplacement d'un terrain de camping (site) : **25 $**

4.2 Immeubles non résidentiels :

TYPE DE CONTENEUR	SERVICE DE BASE (1 CUEILLETTE HEBDOMADAIRE)
2 verges cubes	1 150 $ annuel
4 verges cubes	2 300 $ annuel
5 verges cubes	2 875 $ annuel
6 verges cubes	3 450 $ annuel

Pour les immeubles non résidentiels bénéficiant de plus d'une cueillette hebdomadaire, la compensation annuelle applicable s'établit comme suit : compensation annuelle pour le service de base multipliée par le nombre de cueillettes hebdomadaires.

4.3 Immeubles non résidentiels non desservis par conteneur :
0,20 $ par 100 $ de la valeur assujettie à la taxe foncière générale applicable à la taxe foncière générale applicable à la catégorie des immeubles non résidentiels, telle que portée au rôle pour l'immeuble concerné, sujet à une taxe annuelle minimale de 245 $.

5. AUTRES DISPOSITIONS

Également, le Règlement n° 2023-569 prévoit les modalités de paiement en regard avec les taxes, les compensations et les tarifications payables pour l'année 2024.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement sur le site Internet municipal à l'adresse septiles.ca.

Le Règlement n° 2023-569 « Règlement décrétant les taxes et les compensations pour l'année 2024 » entre en vigueur conformément à la loi et prend effet à compter du 1er janvier 2024.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 10e jour du mois de janvier 2024.
Me Joël Chouinard, avocat
Greffier

Avis public

Centre de services scolaire du Fer

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fer se réunira en séance ordinaire, **LE LUNDI 29 JANVIER 2024** à 20 h au Centre administratif, 30 rue Comeau à Sept-Îles et procèdera pendant cette rencontre à la présentation de son rapport annuel 2022-2023. Cette présentation de 20 minutes sera suivie d'une période de questions du public de 10 minutes. Le rapport annuel 2022-2023 est disponible sur le site internet du Centre de services scolaire du Fer : www.csdufer.qc.ca.

Pour assister à la séance du 29 janvier 2024, vous devez rejoindre le 418 964-2741 ou par courriel helene.lejeune@cssdufer.gouv.qc.ca avant 16 h le jour de la réunion.

Mireille Lejeune, secrétaire générale
ML/hl

Québec

PESCN
Pôle d'enseignement supérieur de la Côte-Nord

CHARGÉE OU CHARGÉ DE PROJET DU PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA CÔTE-NORD (PESCN)

(Conseillère ou conseiller pédagogique)

PROJET SPÉCIFIQUE À TEMPS COMPLET D'UNE DURÉE DE DEUX (2) ANS AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION

Le renforcement et le développement des relations interordres par le biais de Pôles régionaux étant un axe d'intervention du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), les activités du *Pôle* contribuent ainsi au développement des établissements d'enseignement supérieur de la région. La collaboration attendue par la personne occupant ce poste aura par conséquent un impact important à court, moyen et long terme pour le rayonnement du *Pôle* et de ses partenaires et l'atteinte de leurs objectifs stratégiques.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction des études de l'établissement où le ou la titulaire sera rattaché(e) (en collaboration avec les trois partenaires du *Pôle)*, la chargée de projet ou le chargé de projet du *Pôle d'enseignement supérieur de la Côte-Nord* a pour mandat d'effectuer la gestion complète de stratégies communes à portée régionale qui visent à renforcer l'influence des partenaires en enseignement supérieur sur le développement socioéconomique de la Côte-Nord.

La personne titulaire du poste veille à cet égard à la planification, à la mise en oeuvre, au suivi et collabore à l'évaluation des actions régionales visant à assurer l'atteinte des objectifs stratégiques du Pôle qui sont établis de concert entre les quatre partenaires, c'est-à-dire entre l'UQAC, l'UQAR, le Cégep de Baie-Comeau et le Cégep de Sept-Îles.

La personne contribue ainsi à l'atteinte des objectifs stratégiques des quatre institutions.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité de la direction des études de l'établissement où le ou la titulaire du projet sera rattaché(e) et en étroite collaboration avec les directions impliquées dans le comité de mise en oeuvre du Pôle et, lorsque requis, avec différentes parties prenantes des institutions partenaires, la personne titulaire du poste aura entre autres comme mandat plus spécifique de :

- Planifier, organiser et animer les rencontres du comité d'orientation du *Pôle*;
- Planifier, organiser, animer les rencontres de travail du Comité de mise en oeuvre du *Pôle*;
- Assurer la planification, la mise en oeuvre, l'évaluation et, en collaboration avec les personnes-ressources associées, les suivis des projets de développement d'activités, d'ententes et de mesures de transition du plan de travail 2021-2024 du *Pôle*;
- Assurer le suivi des projets auprès du comité de mise en oeuvre du P*ôle*;
- Actualiser, en collaboration avec les directions impliquées dans le comité de mise en oeuvre du *Pôle*, le plan de travail en fonction de l'avancement des travaux et des échéanciers établis;
- Assurer les suivis budgétaires du *Pôle*;
- Assurer les redditions de compte auprès du Ministère;
- Assister aux rencontres interpôles et à celles du comité de liaison;
- Coordonner et effectuer la gestion de la reddition de compte gouvernementale du *Pôle*;
- Consolider le partenariat stratégique pour les quatre partenaires du *Pôle* ;
- Assurer la planification, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie de communication régionale liée aux activités du *Pôle* ;
- Représenter *le Pôle d'enseignement supérieur de la Côte-Nord* auprès du MES, d'organismes gouvernementaux, de partenaires socioéconomiques régionaux et autres, en lien avec les responsabilités qui lui sont confiées ;
- Contribuer à la réalisation d'activités visant à faire connaître le *Pôle* et à assurer son rayonnement, de concert avec le Service des communications de chacun des partenaires du *Pôle* ;
- Effectuer une veille constante au regard des opportunités d'enrichissement sur des thèmes en lien avec la mission du *Pôle* ;
- Assurer un lien avec les différentes parties prenantes qui ont des responsabilités en lien avec le *Pôle* dans les quatre institutions et assurer une cohérence des actions et des activités mises de l'avant ;
- Créer des liens et susciter des collaborations avec les différents Pôles régionaux de la province;
- Créer des liens et susciter des collaborations avec différents acteurs socioéconomiques du milieu nord-côtier.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi;
- Expérience pertinente dans la gestion de projet;
- Une formation ou une compétence reconnue en pédagogie sera considérée comme un atout;
- Un diplôme de deuxième cycle en enseignement sera considéré comme un atout;
- Une expérience pertinente dans l'enseignement et l'apprentissage sera considérée comme un atout.

Exigences particulières

- Grande autonomie et créativité;
- Capacité démontrée à établir et consolider des liens de partenariat avec divers acteurs en lien avec le milieu de l'enseignement supérieur;
- Avoir une grande capacité à travailler sur de multiples projets simultanément;
- Habileté démontrée à anticiper les besoins et percevoir les divers enjeux liés à son poste et à son organisation;
- Maitrise du français parlé et écrit ainsi que des principes de rédaction;
- Maitrise des outils informatiques usuels (suite MS Office);
- Une bonne connaissance du réseau collégial sera considérée comme un atout.

Un ou des tests de qualification, incluant un test psychométrique et un test de français, pourront être soumis aux personnes dont la candidature aura été retenue.

STATUT
Personne professionnelle à temps complet sur projet spécifique

HORAIRE
Du lundi au vendredi (35 heures/semaine)

LIEUX DE TRAVAIL
Baie-Comeau ou Sept-Îles, à déterminer selon l'emplacement de la candidature retenue

TRAITEMENT (TAUX)
Base annuelle entre 50 150,00 $ et 92 027,00 $

ENTRÉE EN FONCTION
Dès que possible

DÉBUT DE L'AFFICHAGE
Le lundi 8 janvier 2024

Les candidatures seront reçues **jusqu'à 16 h 30, le lundi 22 janvier 2024**. Pour postuler, veuillez transmettre les documents suivants à l'adresse courriel dotation@cegepbc.ca ou par la poste, aux coordonnées indiquées au bas de l'affichage :

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Diplôme(s) et relevé(s) de notes*

**Diplômes et relevés de notes pour tous les niveaux de scolarité, selon votre situation (secondaire, collégial, universitaire).*

PAR LA POSTE - COORDONNÉES
Direction des ressources humaines et de l'organisation scolaire
Concours No PNE H2024-01
Cégep de Baie-Comeau 537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2
Télécopieur : 1 855-829-5772 | dotation@cegepbc.ca

CÉGEP DE BAIE-COMEAU · CÉGEP DE SEPT-ÎLES · UQAC · UQAR

Le Cégep de Baie-Comeau est un employeur favorisant l'accès à l'égalité et invite les candidates et les candidats à identifier leur appartenance à un groupe visé par la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.*

EMPLOYÉS RECHERCHÉS?
Le centre publicitaire peut vous aider!
lenordcotier.com/centrepublicitaire
LE CENTRE PUBLICITAIRE
- SIMPLE
- EFFICACE
- ABORDABLE

19 des 21 hardes de caribous concernées par l'étude ont un statut très précaire. Photo Peuple Loup

La foresterie néfaste pour les caribous

Une nouvelle étude confirme les impacts de l'exploitation forestière historique sur les populations de caribous.

Emelie Bernier
Initiative de journalisme local

« La majeure partie de la variation du recrutement du caribou pourrait être attribuée aux effets négatifs des perturbations anthropiques, qui comprennent l'exploitation forestière ainsi que les chemins forestiers (…) », indiquent les chercheurs ayant participé à l'étude *Évaluation des impacts cumulatifs de l'aménagement forestier sur le développement de la structure d'âge des forêts et l'habitat du caribou des bois dans les paysages boréaux*.

Les conclusions de l'étude critiquent sévèrement le gouvernement canadien. « Le gouvernement affirme que ses forêts sont gérées selon les principes de gestion forestière durable depuis de nombreuses années, mais cette notion de durabilité est principalement liée à la maximisation de la production de bois et à la garantie de la régénération d'espèces d'arbres commercialement désirables après l'exploitation forestière », peut-on lire dans le compte-rendu.

Les données démontrent sans l'ombre d'un doute que la mortalité des caribous augmente à proximité des blocs de coupe et des chemins forestiers, tant pour les veaux que pour les adultes.

Un risque accru de rencontre prédateur-proie et une plus grande efficacité du mouvement des prédateurs dans les paysages exploités en raison du développement considérable des réseaux de routes forestières sont notamment imputables.

« L'exploitation forestière intensive force de plus le caribou à utiliser de petites superficies d'habitats considérés comme convenables », soit des forêts matures et plus anciennes non perturbées.

Ces habitats voisinent des habitats plus à risque, dont des blocs de coupe et des chemins forestiers.

L'impact de l'exploitation forestière, surtout les coupes à blanc, sur la diversité des âges de peuplements est responsable du déclin de l'habitat du caribou, estiment les chercheurs. « Cela a dégradé l'environnement de la forêt boréale et augmenté la prévalence des populations de caribou boréal en péril », écrivent-ils, invitant à apprendre des erreurs du passé.

« Des changements majeurs sont nécessaires à la gestion de la forêt boréale en Ontario et au Québec pour qu'elle soit écologiquement durable pour les populations de caribous, mais également pour d'autres éléments de la biodiversité associés aux forêts plus anciennes et à leurs attributs », conclut l'étude.

Des 21 troupeaux des régions boréales des deux provinces étudiées (Québec et Ontario, 19 présentent un risque élevé ou très élevé de devenir incapables de subvenir aux besoins de leur population.

Rappelons que la Stratégie de protection des caribous forestiers et montagnards devrait être dévoilée en début d'année, après de nombreux reports.

> « La mortalité des caribous augmente à proximité des blocs de coupe et des chemins forestiers. »

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
Ingénierie et Infrastructures

AVIS PUBLIC

La Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire recevoir des soumissions en vue de la conclusion d'un contrat avec un entrepreneur pour le projet de construction de l'hôtel de ville. Les services à être fournis par l'entrepreneur devront être conformes au contenu du présent appel d'offres.

Les documents de soumission sont disponibles depuis le 8 janvier 2024 sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) qui détermine leurs conditions d'émission. Les intéressés peuvent s'adresser à un représentant du SEAO au numéro de téléphone 1 866 669-7326 ou en consultant le site Web www.seao.ca

L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme. Attention : Notez que seuls les documents exigés aux termes du présent appel d'offres doivent être remis avec la soumission, de manière à éviter toute situation qui entraînerait que la soumission soit restrictive ou conditionnelle.

Les soumissionnaires intéressés doivent déposer leur soumission par voie électronique sur le système SEAO ou dans une enveloppe scellée portant la mention **« Appel d'offres 532980202205 Construction de l'hôtel de ville » avant 14h, le 07 février 2024**. Les soumissions reçues seront ouvertes le même jour, en présence d'au moins deux (2) témoins, à **14 h 30**, au bureau de la Municipalité, à l'adresse suivante :

62, chemin de la Rivière-Aux-Canards Port-Menier, Île d'Anticosti, G0G 2Y0

Toute soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission dont le montant est égal à 10 % du montant total de la soumission excluant les taxes applicables, valide pour une période de cent-vingt (120) jours.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, les sociétés, les compagnies et les corporations qui ont un établissement d'entreprise au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord de libéralisation des marchés applicables aux municipalités soit L'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).

La Municipalité de L'Île-d'Anticosti ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires dans le cas du rejet de l'une ou de toutes les soumissions. Municipalité de L'Île-d'Anticosti, le 8 janvier 2024

Municipalité de L'Île-d'Anticosti, le 8 janvier 2024

M. Mathieu Gravel, directeur général
L'Île-d'Anticosti

Un Bout'Souffle occupé!

Photo courtoisie

Ce fut une fin de semaine mouvementée pour la 17e édition du Tournoi Bout'Souffle de l'Association de ringuette de Sept-Îles. Malgré la tempête, il n'y aura pas eu d'annulation de parties, mais quelques remaniements au sein des clubs et de l'horaire des arbitres. 27 équipes dans cinq catégories (Novice, Atome, Benjamine, Junior/Cadette/Inter et Inter C) étaient de la partie, pour cette compétition à trois contre trois. Cinq joueuses de Havre-Saint-Pierre ont été jumelées aux formations. Les jeunes de la catégorie moustique ont aussi démontré leur savoir-faire. Quant aux filles sélectionnées pour les Jeux du Québec Hiver 2024, elles ont eu deux entraînements. Le Bout'Souffle sert aussi de préparation pour les tournois à venir. D'ailleurs, six équipes des Miss-Îles seront du Tournoi de la Capitale, à Québec, du 16 au 18 février.

Chapeau pour Huet

Photo Sébastien Miousse

(ST) Les Basques – Groupe Olivier de Sept-Îles ont offert une victoire à leur nouvel entraîneur-chef, Erick Miousse, pour son premier match derrière le banc dans la Ligue de hockey Senior AA de la Côte-Nord. Les visiteurs à l'aréna Denis-Perron de Havre-Saint-Pierre, samedi, ont disposé des Marchands de l'endroit par la marque de 6-3. Alex Huet (photo) a sonné la charge pour les vainqueurs avec un tour du chapeau. Kelly Cox, Luc Arsenault et Mathieu Asselin ont aussi touché la cible pour les gagnants. Olivier Cyr, Tim Boudreau et Tommy Arsenault ont assuré la réplique pour la formation cayenne. Le prochain affrontement de la LHSAACN opposera les Marchands aux Pionniers, à Baie-Comeau, le 20 janvier.

Qualifiés pour le provincial

Photo courtoisie

(ST) La région misera sur trois équipes masculines au Championnat provincial senior de Curling Québec, qui aura lieu du 9 au 17 mars à Baie-Comeau. Comme porte-couleurs pour la Côte-Nord, on retrouvera deux formations de Sept-Îles, celle du skip Éric Labrie (avant-dernier sur la photo) et ses coéquipiers, Gilles LeBlanc, Jean Renaud et Danny Leclerc ainsi que celle du capitaine Stéphan Laforest et ses acolytes François Boulay, Claude Lauzier, Éric Perron et Yves Boily. Serge Lévesque, accompagné de Robert Chandler, Claude Lévesque, Carl Desbiens et Joël Michaud, de Baie-Comeau, représenteront le club hôte de la compétition.

Champions en volley

Photo courtoisie

(ST) Cinq volleyeurs nord-côtiers ont brillé à la Coupe de l'Est du Canada qui était présentée en fin de semaine, au Cégep Limoilou de Québec pour les équipes de la division 2. Porte-couleurs des Condors du Cégep de Beauce-Appalaches, Alexis Leblanc (Sept-Îles), Charles Cormier (Havre-Saint-Pierre) et Alexy Leclerc (Sept-Îles) ont remporté l'or de leur catégorie avec leurs coéquipiers. Leclerc a d'ailleurs été nommé joueur le plus méritant. En finale, ils ont vaincu les Diablos de Trois-Rivières qui alignent les Septiliens Marc-Antoine Fortier et Xavier Elias.

Du hockey féminin pour la cause au Tournoi Fred Chiasson

Le hockey féminin et la cause du cancer du sein seront au cœur d'une série 2 de 3, lors de l'édition 2023 du Tournoi de hockey Fred Chiasson (THFC) de Sept-Îles, au calendrier du 15 au 18 février.

Sylvain Turcotte

Après le succès de la première présentation du tournoi l'an dernier, qui avait permis un don de 5 000 $ à la Fondation du cancer du sein du Québec, l'organisation veut promouvoir une fois de plus cette cause, mais aussi le hockey féminin.

Cette association pour le cancer du sein part du fait que la conjointe de Stephan Larouche (co-responsable du THFC), Christine Bourque, soit touchée par cette maladie.

« On veut aussi que les gens voient du gros calibre de hockey féminin », a mentionné M. Larouche.

Les Septiliennes Mélodie Bouchard, ancienne joueuse des Gee Gees de l'Université d'Ottawa, et Sara Gagnon-Chénier, qui a joué avec Trois-Rivières lors de ses années de cégep, agiront comme capitaines pour chacune des équipes qui s'affronteront dans le cadre de la Série Rose 2 de 3.

Mélodie Bouchard a convaincu d'anciennes coéquipières et rivales de ses années collégiales et universitaires de se déplacer jusqu'à Sept-Îles pour l'occasion. Il s'agit notamment de la Baie-Comoise d'origine, Kim Poirier, qui a évolué avec les Carabins de l'Université de Montréal, ainsi que la gardienne Valérie Lamenta, avec qui elle a participé aux Universiades, au Kazakhstan, en 2017. Les deux équipes seront complétées par des filles de la Côte-Nord qui ont joué au niveau midget AA ou collégial, entre autres Kimberly Vigneault.

« Plusieurs de mes amies ne sont jamais venues à Sept-Îles. Le comité du tournoi a mis le paquet, donc je les ai convaincues que c'était pour une bonne cause et elles ont accepté. On va pouvoir se regrouper et se voir », a-t-elle fait savoir.

Les matchs occuperont une belle plage horaire durant le tournoi. « Ce sera du gros calibre féminin. Ça se jouera dans l'après-midi, un moment fort. On veut que les gens viennent voir ça », a dit Stephan Larouche. Il espère une classe féminine avec au moins quatre équipes pour 2025.

Tournoi 2024

Quant au Tournoi de hockey Fred Chiasson 2024, le responsable a indiqué que les inscriptions affichaient presque complet pour l'ensemble des catégories. Il ne resterait de la place que pour une formation s'il n'y a pas de désistement.

Ce sera un autre succès de participation avec 36 équipes. La moitié provient de l'extérieur de Sept-Îles, avec entre autres des clubs de la Gaspésie, Trois-Rivières et Québec. « Ça s'est rempli vite. Le tournoi a fait sa marque », a conclu Stephan Larouche.

L'édition de cette année s'associera aux deux mêmes causes qu'en 2023, soit la Fondation du cancer du sein du Québec et le Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles (MEV S-I), mais elle soutiendra aussi le Centre d'hébergement Tipinuaikan.

L'édition 2024 du Tournoi de hockey Fred Chiasson fera une place au hockey féminin avec la Série Rose. Sara Gagnon-Chénier et Mélodie Bouchard agiront comme capitaines. Photo courtoisie

D'ailleurs, les membres du Module assisteront à quelques parties le samedi 17 février. C'est en quelque sorte une invitation de Fred Chiasson, pour le tournoi qui porte son nom. Cette sortie à l'aréna se veut une des rares activités annuelles de masse pour l'organisme, qui voit à la promotion et à la défense des droits des personnes vivant avec un handicap physique ou intellectuel.

Le 46e Tournoi Fer-O accueille 83 équipes

(ST) Plus que deux petites semaines avant les premières mises au jeu de la 46e édition du Tournoi de hockey Fer-O Rio Tinto IOC de Sept-Îles. Ce tournoi mineur multi-catégories mettra aux prises 83 équipes dans les arénas de l'avenue Jolliet et de Mani-utenam, du 31 janvier au 4 février.

Pas moins de 109 rencontres du M11 au M21 (Junior A) sont à l'horaire au total des cinq jours dans les arénas Guy Carbonneau, Conrad-Parent et Mario-Vollant (pas de matchs le mercredi). Pour ce qui est du M9, les jeunes de cette catégorie seront à l'œuvre du vendredi au dimanche, à Maliotenam.

Ce sont les Basques 1 et 2 de Sept-Îles dans le M11 B, ainsi que les Basques, cette fois dans le M11 BB, face à l'Atanukan de Uashat (école Manikanetish), qui partiront le bal le mercredi 31 janvier, dès 16h30, dans les deux édifices de l'avenue Jolliet.

Les autres formations participantes du Fer-O sont le Mikun (Uashat mak Mani-utenam), les Gaulois (Port-Cartier), les Vikings (Baie-Comeau), les Macareux (Havre-Saint-Pierre), les Prédateurs (Haute-Côte-Nord), les Castors (Pessamit), le Blizzard (Fermont), les Nomades (Kawawachikamach) et le Kanatamat (Schefferville).

La cérémonie d'ouverture, agrémentée de matchs de démonstration de la MAHG 1 et 2, est à l'horaire du vendredi 2 février, à compter de 18h15, à l'aréna Conrad-Parent.

Implication reconnue

Le comité organisateur du Tournoi Fer-O fera porter le chapeau de président d'honneur de la 46e édition à Steve Lebel. Il a été impliqué durant une dizaine d'années au sein de l'Association du hockey mineur de Sept-Îles, que ce soit comme entraîneur, vice-président et président.

Il s'est dit bien heureux de cette reconnaissance, quoiqu'un peu surpris, car selon lui, d'autres personnes ont fait autant que lui.

« Les années que j'ai données au hockey mineur ont été des beaux moments pour moi. J'ai consacré de mon temps pour les jeunes de l'Association, mais aussi pour ceux de la Côte-Nord pour qu'ils évoluent dans un climat sécuritaire et dans le plaisir », a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, l'organisation recherche toujours des bénévoles pour la tenue du tournoi. Les besoins sont notamment au niveau des entrées et de la billetterie. Les intéressés sont invités à se manifester via la messagerie de la page Facebook de l'Association du hockey mineur de Sept-Îles.

Le coût d'entrée pour assister au Tournoi Fer-O, par jour, est de 7$ pour les adultes et de 5$ pour les moins de 18 ans (gratuit pour les 7 ans et moins). Les bénévoles, par bloc de quatre heures, auront droit à une entrée gratuite.

Traverser le lac Saint-Jean à la course

La Septilienne Ariane Dionne Charest se dépassera sportivement une troisième année de suite, cette fois, pour la fondation Sur la pointe des pieds. Le 24 février, elle traversera le lac Saint-Jean pour 37 km.

Sylvain Turcotte

La femme de 23 ans a eu vent de la Fondation à maintes reprises lors de son baccalauréat en plein air à l'UQAC.

« C'est une cause qui me tient à cœur, l'intervention thérapeutique par le plein air pour les jeunes frappés par le cancer. C'est pour se retrouver en nature, en plein air, se sentir vivant. Ça peut apporter beaucoup », a-t-elle dit.

Elle souligne que les différentes expéditions de la fondation changent des vies.

« J'ai eu la chance de côtoyer des gens qui interviennent auprès de ces jeunes. Ils m'ont raconté différentes histoires qui m'ont évidemment touchées. Je participe à permettre à des jeunes de vivre quelque chose d'exceptionnel. »

D'ailleurs, lors de son baccalauréat, elle a été stagiaire pour le Double Défi des deux Mario, un des événements de la fondation Sur la pointe des pieds.

« À ce moment-là, j'ai eu un aperçu des bienfaits de l'intervention par la nature et l'aventure au travers des participants des traversées. Le plein air, ça peut être dispendieux. Je participe donc à rendre ça accessible avec ma participation à la course CRYO. »

> « L'enjeu sera la température et d'avoir une partie [de la course] dans le noir. Il y aura aussi le froid et le vent sur le lac. Je dois être prête. »
>
> – Ariane Dionne Charest

La Septilienne dit avoir eu la chance de vivre des expéditions qui l'ont changée et qui lui ont procuré un sentiment de bonheur indescriptible. « Je souhaite à tout le monde de goûter à ça. »

Un troisième défi

En 2022, Ariane Dionne-Charest devait prendre part au Double Défi des deux Mario, soit la traversée du lac Saint-Jean, sur 32 km, en raquette. Le contexte de la pandémie a fait en sorte que l'événement a été annulé. Ç'a n'a toutefois pas empêché la Septilienne de s'y rendre et de parcourir la distance en ski.

L'hiver dernier, elle a couru le 14 km du Micro-CRYO en course à pied pour la même cause. Le 24 février prochain, ce sera près du triple de la distance, soit 37 km, qu'Ariane Dionne-Charest aura à franchir pour la Traversée Ensoleillée. Elle aura l'option à la course avec des souliers à crampons, ou celle des raquettes de course.

Il s'agit encore une fois de relever un défi personnel.

La Septilienne s'y prépare avec des entraînements mixtes, courant une trentaine de kilomètres par semaine, tout en ajoutant des séances de vélo.

« Éventuellement, j'irai aussi au gym et je ferai de la natation. Il faut que j'accumule des kilomètres dans les jambes et que je sois active. »

Ariane Dionne Charest traversera le lac Saint-Jean à la course le 24 février au profit de la fondation sur la pointe des pieds. Photo courtoisie

Elle y va d'un à deux entraînements par jour. « J'essaie d'écouter mon corps et y aller avec les sensations. Je dois être constante », a-t-elle mentionné. « 37 km, en soi, c'est un effort de longue durée. »

Elle devrait prendre entre 4 et 6 heures pour traverser le lac Saint-Jean.

« L'enjeu sera la température et d'avoir une partie [de la course] dans le noir. Il y aura aussi le froid et le vent sur le lac. Je dois être prête. »

Le montant qu'elle souhaite amasser pour la fondation Sur la pointe des pieds et les jeunes touchés par le cancer se chiffre à 1 000 $. L'objectif est déjà atteint, il est toujours possible de donner, en communiquant avec Ariane Dionne Charest pour obtenir le lien.

Le Triathlon de Port-Cartier prépare sa 30e édition

(ST) Le Triathlon de Port-Cartier entame une autre dizaine. Le 15 juin prochain, ce sera sa 30e édition. L'organisation est déjà au travail pour souligner cet anniversaire.

Pour célébrer le tout, le comité ramène son souper en conclusion des différentes épreuves de triathlon, de duathlon et de course à pied « pour rassembler les gens après la compétition », a-t-on fait savoir.

D'autres annonces pour souligner la 30e édition se feront dans les mois à venir, notamment au sujet de la présidence d'honneur.

Quant aux inscriptions, elles s'ouvriront en mars. Ceux et celles qui veulent se préparer peuvent avoir un aperçu des distances et des épreuves via les informations mentionnées sur le site Internet du Triathlon de Port-Cartier (onglet catégories et inscription - * infos édition 2023).

L'organisation souhaite davantage de participation au niveau du Défi Entreprise, lançant d'ailleurs l'idée aux dirigeants d'inciter leurs employés à bouger et à être au départ le 15 juin.

Par ailleurs, le comité mise sur le retour de fidèles partenaires. Il invite les autres entreprises intéressées à soutenir l'événement à communiquer avec lui, via la messagerie de sa page Facebook.

Coureurs, nageurs et cyclistes sont invités à se préparer pour la 30e édition du Triathlon de Port-Cartier qui aura lieu le 15 juin. Photo Karl Tremblay

Ils vivent le rêve d'Ann-Sophie Bettez

Parmi les quelque 3 250 partisans présents à l'Auditorium de Verdun, samedi, pour le premier match local de l'équipe de Montréal de la Ligue professionnelle de hockey féminin (LPHF), il y a avait le père et le frère de la Septilienne, Ann-Sophie Bettez.

Sylvain Turcotte

Il y a longtemps que Daniel Bettez et son fils Mathieu suivent le parcours de la hockeyeuse originaire de Sept-Îles.

« Elle a commencé très jeune. Elle voulait suivre les traces de son frère avant même de patiner. Elle a pris goût au hockey », de dire le paternel.

Mathieu Bettez parle de beaucoup d'investissements pour sa sœur. « Et beaucoup de hauts et de bas », assure-t-il.

Il est catégorique sur la forme de sa frangine de 36 ans. « Elle est encore très en *shape* la doyenne de la ligue. Elle a persévéré et elle a toujours donné son 100 %. Elle récolte le fruit de son dur labeur. »

« Elle sait se placer sur la glace, c'est une fille d'équipe qui donne la rondelle. Avec l'âge, elle joue du hockey intelligent. Elle gère son énergie », mentionne son père.

Mathieu Bettez est clair aussi sur un autre point. Il n'est aucunement jaloux du succès d'Ann-Sophie. « Je n'avais pas les capacités (comme hockeyeur) ni les aspirations. Je suis fier de ce qu'elle est devenue. »

L'arrivée de la Ligue professionnelle de hockey féminin, c'est l'aboutissement d'un long parcours, « d'un rêve de filles », renchérit-il.

Le frère d'Ann-Sophie Bettez, Mathieu, et son père, Daniel, étaient parmi les quelque 3250 partisans pour le premier match local de l'équipe de Montréal de la Ligue professionnelle de hockey féminin.

C'est le travail de pionnières, avec entre autres les Danièle Goyette, Caroline Ouellet, France St-Louis et Kim St-Pierre, présentées dans la cérémonie d'avant-match samedi, à Verdun.

« Ce n'est pas le travail d'une seule personne. Les joueuses vont avoir une pérennité, c'est valorisant pour les filles », mentionne le frère d'Ann-Sophie Bettez.

Son père soutient de son côté que les hockeyeuses de la LPHF doivent s'adapter depuis le début de la saison, avec le jeu physique, « absorber les contacts et en donner », en plus d'un calendrier condensé de matchs, avec des rencontres autant en semaine que le week-end.

Tant Daniel que Mathieu Bettez vivent un peu un rêve à travers Ann-Sophie. Avec un nom de famille peu commun, Mathieu souligne qu'il se fait souvent parler de sa sœur.

De beaux moments au premier match local

(ST) L'équipe de Montréal de la Ligue professionnelle de hockey féminin avait droit à une autre première, le samedi 13 janvier. Un peu plus de dix jours après leur début dans ce nouveau circuit, c'était l'ouverture locale, à l'Auditorium de Verdun, pour la Septilienne Ann-Sophie Bettez et ses coéquipières.

La formation de Boston a gâché la fête à mi-chemin de la prolongation, marquant le but de la victoire pour une marque finale de 3-2. Une trentaine de secondes après le début de période de surtemps, Marie-Philip Poulin avait semé l'hystérie chez les partisans. Toutefois, après révision des officiels, le but a été refusé en raison d'une obstruction sur le gardien.

Ann-Sophie Bettez a récolté son deuxième point de la saison, se faisant complice sur le premier but de Montréal, inscrit tôt au deuxième vingt.

Malgré la défaite, la Septilienne, rencontrée par *Le Nord-Côtier* après le match, a parlé de moment historique.

« C'était vraiment le fun, avec l'ambiance. C'est un petit aréna, mais c'est chaleureux.

Même derrière la défaite, on sent le support des partisans », a souligné l'attaquante.

Ils étaient près de 3 250 à les acclamer, au terme de la rencontre. « Ça en dit long sur les partisans à Montréal. »

Ça faisait longtemps que ce moment, le premier match local, était attendu par les hockeyeuses. Ce ne fut pas le résultat espéré, mais reste que l'équipe de Montréal a tout de même récolté un point à domicile.

« Ça nous fait vivre de beaux moments ! »

Le tapis rouge en marge de la rencontre, qui a suivi la présentation des joueuses, avait toute une signification.

Cinq pionnières qui ont tracé le chemin dans le hockey féminin, représentant le Canada à maintes reprises, ont procédé à la mise au jeu protocolaire, soit Danielle Goyette, Caroline Ouellette, France St-Louis, Kim St-Pierre et Danièle Sauvageau (entraîneure).

« Elles sont la raison laquelle on est ici. France et Kim nous ont dit d'en profiter. » Malgré ses 36 ans, la doyenne de la LPHF a encore la passion et a le goût de jouer.

La passion et le sourire animent la doyenne des joueuses de la Ligue professionnelle de hockey féminin, Ann-Sophie Bettez.

> « Elles sont la raison pour laquelle on est ici. France et Kim nous ont dit d'en profiter. »
>
> – Ann-Sophie Bettez

CHEZ NOUS C'EST ski-doo

LIQUIDATION

DE NOS MODÈLES 2023 SKI-DOO

MXZ 120 2023 restant (Ski-Doo pour enfant)
500 $ de rabais.

6 ANS DE GARANTIE sur la plupart des modèles 2023.
* Voir votre concessionnnaire pour plus de détails.

Expédition SE 900 ACE Turbo R

Expédition Sport 600 EFI

Expédition XTREM 850

Freeride 850 Turbo R

Summit 850 Expert Turbo R 175

Summit 850 Edge 154 850

2023 Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). Tous droits réservés. ®, ™ et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées. Offres valides au Canada seulement entre le 15 décembre 2023 et le 31 janvier 2024. Les conditions peuvent varier selon votre localisation et cette offre est sous réserve de résiliation ou de modification à tout moment sans préavis. Cette offre n'est pas remboursable, échangeable ou transférable (y compris d'un concessionnaire à un autre), ne peut être échangée contre de l'argent, un crédit ou d'autres produits de valeur équivalente et ne peut être jumelée à aucune autre offre ou aucun autre rabais. Nul là où la loi l'interdit. Jusqu'à épuisement des stocks, Les unités admissibles sont tous les modèles Ski-Doo 2023 neufs et non utilisés (les modèles exclusifs du printemps, pour jeunes et de taille moyenne sont exclus) achetés auprès d'un concessionnaire BRP participant. † Obtenez une protection de 3 ans: l'acheteur d'un modèle admissible recevra une garantie limitée BRP de 12 mois plus une protection B.E.S.T. de 24 mois. Sujet aux exclusions, limitations de responsabilité et toutes les autres conditions énoncées dans la garantie limitée de BRP et dans le contrat B.E.S.T., incluant, sans limitation, les exclusions pour dommages causés par l'abus, l'usure anormale ou la négligence. La couverture B.E.S.T. comporte une franchise de 50 $ pour chaque réparation. †† Financement à partir de 1,49 % TAEG (taux annuel en pourcentage) pendant 36 mois. Exemple de paiements mensuels requis sur une durée de 36 mois à un taux TAEG de 1,49%: 28,42 $ par 1000$ financés. Un exemple de paiement mensuel avec 1300$ d'acompte, sans remise, un TAEG de 1,49 % pendant 36 mois à un PDSF de 12999 $ est de 332,49 $/mois. Coût total de l'emprunt: 270,68 $ avec une obligation de remboursement totale de 11969,78 $. Un acompte peut être exigé. D'autres offres de financement peuvent être disponibles. Les montants minimum et maximum financés peuvent varier. Tous les acheteurs ne seront pas admissibles. Des taux plus élevés s'appliquent aux acheteurs avec un taux de crédit bas. D'autres qualifications et restrictions peuvent s'appliquer, selon l'institution ou les institutions financières participantes. BRP n'est responsable d'aucune des modalités et conditions de financement. L'offre peut changer sans notification. Les promotions de financement sont nulles là où elles sont interdites. Lire attentivement le guide de l'opérateur et les instructions de sécurité. Tous les modèles de motoneige pour adultes sont destinés à être utilisés par des conducteurs âgés de 16 ans et plus. Respectez les lois et règlements applicables. Portez toujours les vêtements de protection appropriés, incluant un casque. Ne conduisez jamais sous l'influence d'alcool ou de drogues. Conduisez toujours de manière responsable et sûre. Consultez votre concessionnaire BRP autorisé pour plus de détails et visitez le site https://ski-doo.com/.

© 2023 Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). ® Tous droits réservés. MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées.

ATELIER LAFORGE Depuis 1967

UNE MARQUE DE BRP

LÀ OÙ L'AVENTURE COMMENCE

1167, boul. Laure, Sept-Îles
418 962-6051 // 1 866 962-6051
www.AtelierLaforge.com